

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

- LOI DE FINANCES GESTION 2014 -

L'article 35, alinéa 1 de la loi organique n° 59-249 du 31 décembre 1959 relative aux Lois de Finances, stipule que celles-ci doivent être appuyées par un rapport sur la situation économique et financière, les résultats connus et les perspectives.

Le présent rapport répond à cette obligation.

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2014	10
INTRODUCTION GENERALE	21
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	22
DEUXIEME PARTIE : BILAN ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ANNEE 2013.....	28
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2013.....	28
I.1- L'évolution de la situation économique dans les grandes zones	28
I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique.....	28
I.1.2- La Zone Euro.....	28
I.1.3- Le Japon	28
I.1.4- Les pays émergents et en développement.....	28
I.2- L'inflation et les taux de change	29
I.2.1- L'inflation dans le monde	29
I.2.2- Les taux de change	29
I.3- Les cours des matières premières.....	29
I.3.1- Les produits alimentaires	29
I.3.2. Les produits industriels.....	30
II.- LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2013	31
II.1- La production agricole.....	31
II.2- La production minière et pétrolière.....	33
II.3- La production industrielle	34

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales	35
II.5- Les activités tertiaires	36
II.6- L'évolution des prix à la consommation.....	37
II.7- Les échanges extérieurs	38
II.8- La situation monétaire	39
II.8.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	39
II.8.2- La répartition sectorielle des crédits.....	40
II.8.3- Balance des paiements.....	41
II.9- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2013	41
II.9.1- Le contexte international	41
II.9.2- Le contexte national	41
II.9.3- L'offre.....	42
II.9.3.1- Le secteur primaire	42
II.9.3.2- Le secteur secondaire	42
II.9.3.3- Le secteur tertiaire.....	43
II.9.3.4- Le secteur non marchand	43
II.9.4- La demande.....	43
II.9.5- Les prix	44
II.9.6- Les comptes extérieurs.....	44
II.9.7- La situation monétaire	44
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2013	46
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons	46
III.1.1- Les recouvrements de recettes fiscales	46
III.1.2- Les recouvrements de recettes non fiscales.....	47
III.1.3- Les dons	47

III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets	49
III.2.1- Les dépenses courantes	49
III.2.2- Les dépenses d'investissement	49
III.2.3- Les dépenses de sortie de crise.....	50
III.3- La dette publique	52
III.3.1- Le service de la dette publique	52
IV.- LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES	54
IV.1- La gestion des finances publiques	54
IV.2- La filière café-cacao	54
IV.3- Le secteur des hydrocarbures.....	54
IV.4- Le secteur de l'électricité	55
IV.5- L'environnement des affaires et la promotion de la bonne gouvernance	55
IV.6- La lutte contre la pauvreté	55
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2014	57
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2014	57
I.1- L'environnement économique international.....	57
I.2- L'environnement national.....	57
I.3- Les hypothèses et principaux résultats macroéconomiques pour l'année 2014	58
I.3.1- Au niveau de l'offre	58
I.3.1.1- Le secteur primaire.....	58
I.3.1.2- Le secteur secondaire	58
I.3.1.3- Le secteur tertiaire.....	58
I.3.1.4- Le secteur non marchand	59

I.3.2- Du côté de la demande.....	59
I.3.3.- La balance des paiements.....	60
I.3.4.- La situation monétaire	60
II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2014	61
II.1- Les recettes totales et dons	61
II.1.1- Les recettes fiscales.....	61
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	63
II.2- Les dons	63
II.3- Les dépenses publiques	63
II.3.1- Les dépenses courantes	63
II.3.2- Les dépenses d'investissement	64
II.4- La dette publique	64
II.4.1- La dette intérieure.....	64
II.4.2- La dette extérieure	64
III. LES PERSPECTIVES DE REFORMES POUR L'ANNEE 2014	64
III.1- Les finances publiques.....	65
III.2- Le secteur financier	65
III.3- Le secteur agricole.....	65
III.4- L'intégration sous-régionale.....	65
CONCLUSION GENERALE	66

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2012.....	11
TABLEAU 2:REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2013.....	14
TABLEAU 3:CONCOURS EXTERIEURS DE 2009 A 2014.....	16
TABLEAU 4:REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2014.....	18
TABLEAU 5:CROISSANCE EN VOLUME DU PIB.....	28
TABLEAU 6:VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %).	29
TABLEAU 7: COURS DES MATIERES A FIN SEPTEMBRE 2013.....	29
TABLEAU 8:COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2010 A 2013.....	41
TABLEAU 9 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	42
TABLEAU 10: PRODUCTION DE PETROLE BRUT, DE GAZ ET D'OR	42
TABLEAU 11: COMPARAISON DES PREVISIONS SECTORIELLES	43
TABLEAU 12: SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	44
TABLEAU 13: RECETTES FISCALES 2012 A 2014 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	47
TABLEAU 14: RECETTES TOTALES ET DONS 2010 A 2014	48
TABLEAU 15: DEPENSES TOTALES DE L'ETAT 2010-2014	51
TABLEAU 16: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2013	52
TABLEAU 17: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLEE 2010-2013.....	53
TABLEAU 18: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2012 A 2014.....	57
TABLEAU 19: EVOLUTION (%) DE L'ECONOMIE MONDIALE 2010-2014.....	57
TABLEAU 20 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2011-2014	60
TABLEAU 21: BALANCE DES PAIEMENTS 2012-2014.....	60

LISTE DE GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DU PIB REEL ET DU TAUX DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.....	10
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DES COURS DU CACAO ET DU CAFE EN F CFA/KG.....	30
GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG.....	30
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME.....	30
GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DES COURS DU COTON.....	31
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DES COURS DU CAOUTCHOUC.....	31
GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL.....	31
GRAPHIQUE 8 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES).....	32
GRAPHIQUE 9 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES).....	32
GRAPHIQUE 10 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES).....	33
GRAPHIQUE 11 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M3).....	33
GRAPHIQUE 12 : PRODUCTION DE L'OR (EN KILOGRAMMES).....	33
GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.....	34
GRAPHIQUE 14 : EVOLUTION DES BRANCHES AGROALIMENTAIRES.....	34
GRAPHIQUE 15 : EVOLUTION DU SECTEUR DU BTP.....	35
GRAPHIQUE 16 : PRODUCTION DE PRODUITS PETROLIERS (EN MILLIERS DE TONNES).....	35
GRAPHIQUE 17 : CONSOMMATION DE PRODUITS PETROLIERS (EN 1000 TM).....	36
GRAPHIQUE 18 : PRODUCTION D'ELECTRICITE (EN GWH).....	36
GRAPHIQUE 19 : EVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRE.....	37
GRAPHIQUE 20 : INFLATION CUMULEE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE.....	38
GRAPHIQUE 21 : EXPORTATIONS GLOBALES (EN VALEUR).....	38
GRAPHIQUE 22 : IMPORTATIONS GLOBALES CAF.....	39
GRAPHIQUE 23 : EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS.....	40
GRAPHIQUE 24 : REPARTITION SECTORIELLE DU CREDIT A L'ECONOMIE A FIN JUIN 2013.....	40

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2014

Après le décollage économique amorcé en 2012 avec un taux de croissance de 9,8% contre -4,7% en 2011, la Côte d'Ivoire est en voie de consolider sa relance économique. L'année 2013 devrait être celle du raffermissement de la croissance caractérisée par une augmentation substantielle des investissements public et privé en cohérence avec la viabilité de la dette. Le Gouvernement a pris des mesures structurelles de grande ampleur pour soutenir la relance économique surtout du secteur privé à travers le Partenariat Public Privé (PPP).

Au plan international, l'économie mondiale a connu un ralentissement en 2012 (3,1% contre 3,9% en 2011) en raison principalement de la crise économique dans la zone euro (-0,6% contre 1,4% en 2011). La croissance économique de l'année 2013 ne devrait pas connaître une accélération. Cette perspective économique serait due non seulement à la persistance de la récession dans la zone euro mais aussi à une prévision moins importante que prévue de la croissance dans les pays avancés (1,2% contre 1,3% en 2012) et de l'Afrique subsaharienne. Les perspectives de l'économie mondiale en 2014 devraient s'accélérer avec un taux de croissance de 3,7% contre 3,0% en 2013 sur la base d'un redressement de la zone euro (0,9% contre -0,6% en 2013).

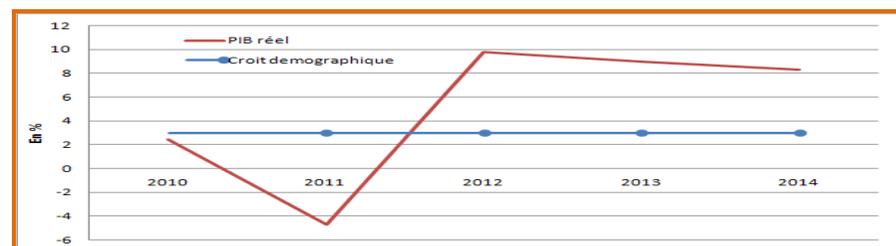
Concernant l'économie nationale, le Gouvernement a mené des actions en faveur de la création d'emplois. Ces actions ont porté en 2012 principalement sur la création du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), le Projet d'Emploi Jeunes et de Développement des Compétences (PEJEDEC) et l'amélioration des revenus des paysans notamment les cacaoculteurs qui bénéficient de 60% du prix CAF. Ces actions

ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des ménages et à la réduction de la pauvreté.

La stratégie économique du Gouvernement déclinée dans le Plan National de Développement (PND 2012-2015) table sur l'investissement privé et public dont l'objectif est d'asseoir les fondamentaux de développement économique et social pour une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020. En lien avec l'atteinte de cet objectif, le taux de croissance attendu serait de 9,0% en 2013 et 9,1% en 2014 grâce notamment à un accroissement des investissements qui devraient passer de 17,5% du PIB en 2013 à 18,7% du PIB en 2014 dont 7,5% d'investissements publics.

Le financement du programme sera assuré par un recours significatif à la mobilisation des concours extérieurs, tout en garantissant la soutenabilité de la dette, après un effort notable de recouvrement des recettes intérieures. Le taux de pression fiscale devrait se hisser à 16,9% inférieur à la norme communautaire de convergence d'au moins 17,0%.

Graphique 1 : Evolution du PIB réel et du taux de croissance démographique



Source : DGE (DCPE)

Le présent Rapport Economique et Financier aborde dans la première partie, la situation économique et financière au cours des années 2012 et 2013, et dans la seconde, les perspectives économiques et financières pour l'année 2014.

I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2012 ET 2013

I.1- Evolution de la situation économique et financière en 2012

La reprise économique a été effective en 2012 avec un taux de croissance de 9,8%, contre -4,7% en 2011. Cette expansion repose d'une part sur le rebond de l'économie après la crise postélectorale, la consolidation de la paix et de la sécurité et d'autre part sur la promotion des investissements publics et privés. Par ailleurs, les efforts de relance de l'activité économique entamés en 2011 pour amoindrir les effets de la crise se sont poursuivis en 2012 et ont permis d'avoir un revenu par tête avoisinant le niveau de 2010. Les secteurs d'activités à l'origine de cette reprise économique sont principalement les secteurs secondaire (+19,2%) et tertiaire (+13,5%).

Concernant la demande globale, toutes ses composantes ont profité du climat d'apaisement, de la hausse des revenus et de la création d'emplois.

La croissance a été impulsée notamment par une hausse massive des investissements publics et privés. En effet, les investissements sont repartis en hausse, soutenus par les chantiers de l'Etat et le renouvellement par le secteur privé des outils de production détruits pendant la crise. Le taux d'investissement ressort ainsi à 13,7% du PIB, contre 8,2% en 2011 et 9,0% en 2010. S'agissant du taux d'investissement public, il s'établit à 4,9% en 2012 contre 2,8% en 2011.

Quant à la consommation finale, elle a augmenté de 13,0% en 2012 contre -5,1% en 2011.

Les importations ont connu une hausse de 60,0% portée par les biens intermédiaires et d'équipements, en lien avec le regain de l'activité économique nationale et le renouvellement des stocks pillés pendant la période de crise. Les exportations, quant à elles, ont évolué de 11,1% en relation avec la hausse des produits pétroliers et les produits de l'agro-industrie.

L'inflation a été maîtrisée, s'établissant à 1,3% contre 4,9% en 2011, en deçà de la norme communautaire (maximum 3%). Ce niveau d'inflation a été réalisé grâce à l'amélioration des circuits de distribution, des voies de dessertes agricoles ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la cherté de la vie. Ces mesures ont concerné principalement la lutte contre le racket, la réduction des barrages routiers et les abattements sur les droits de douanes pour les produits de grande consommation tel que le riz.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2012

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	PIB Total
Croissance du PIB (%)	2,3	19,2	13,5	3,9	9,8
Poids dans le PIB (%) (année N-1)	32,4	20,8	33,5	13,3	100
Contribution à la croissance du PIB	0,7	4,0	4,5	0,5	9,8

Source : DGE (DCPE)

Les finances publiques ont bénéficié en 2012 d'un contexte macroéconomique favorable ainsi que de la mise en œuvre des réformes relatives à la filière café-cacao et à la sécurité sociale. Par ailleurs, elles ont été caractérisées par la création de nouvelles taxes, la promotion des investissements publics et la hausse des subventions au secteur électricité, relativement aux difficultés financières de ce secteur. Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE le 26 juin 2012, l'économie ivoirienne a bénéficié d'une réduction significative du fardeau de sa dette lui donnant ainsi des perspectives d'accès au marché international de capitaux.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 2621,5 milliards et les dépenses totales et prêts nets à 3 053,9 milliards, soit un solde global y compris dons de -432,5 milliards (-3,4% du PIB contre -5,7% en 2011).

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 2 213,0 milliards (17,6% du PIB), contre 1 493,1 milliards en 2011 (17,5% du PIB). De nouvelles taxes ont été introduites, notamment les taxes sur les télécommunications, sur le caoutchouc et sur les profits additionnels miniers. La première visait à tirer avantage de l'avènement de la technologie 3G ainsi que de l'expansion des services de télécommunications. Les deux autres taxes s'inscrivaient dans le cadre de la politique de fiscalisation progressive des secteurs agricole et minier.

S'agissant des dépenses, le Gouvernement a mis l'accent sur la rationalisation, à travers la limitation des dépenses de fonctionnement, le renforcement des contrôles sur les dépenses d'abonnement de l'État et la maîtrise de la masse salariale, tout en tenant compte des besoins en personnel au niveau des secteurs sociaux et de sécurité. Au total par rapport à 2011, les dépenses et prêts nets ont enregistré une hausse de 38,1% imputable notamment aux dépenses courantes (2 132,5 milliards contre 1 599,7 milliards en 2011) et aux dépenses d'investissements (615,8 milliards, soit 4,9% du PIB contre 292,2 milliards en 2011).

Ils comprennent 934,7 milliards de masse salariale (30,6% des dépenses totales) et 40 milliards de transferts au Fonds de réserve café-cacao (1,6% des dépenses totales). Les subventions au secteur électricité absorbent 137,1 milliards contre 104,5 milliards en 2011. Les dépenses d'investissement ont été renforcées pour satisfaire les besoins de reconstruction et de lutte contre la pauvreté.

Concernant les opérations de financement, l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE le 26 juin 2012 a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'une annulation de 64,2% de sa dette extérieure. Ainsi, sur un stock initial de 6 373,68 milliards, 4 090,0 milliards ont été annulés, ramenant ainsi le stock de la dette extérieure à 2 283,65 milliards (18,3% du PIB).

Par ailleurs, l'Etat a recouru au marché financier de l'UEMOA à hauteur d'un financement net de 400,3 milliards.

Pour ce qui est des échanges extérieurs, la balance des transactions courantes est ressortie déficitaire de 280,2 milliards (-2,2% du PIB), contre 1 164,9 milliards (-9,2% du PIB) en 2011. Ce déficit est le résultat de la baisse du solde de la balance commerciale (1 282 milliards contre 2 463 milliards en 2011, soit une baisse de 48%) en raison de la forte hausse des importations et de la hausse des services reçus de l'étranger (1 175 milliards contre 841 milliards en 2011) ainsi que celle des transferts de revenus à destination de l'étranger (475 milliards contre 462 milliards en 2012).

La situation monétaire en 2012 a enregistré au niveau des avoirs extérieurs nets une baisse de 257 milliards pour se situer à 1 555,9 milliards. Le crédit intérieur a connu une augmentation de 17,6% (3 441,5 milliards contre 2 927,9 milliards en 2011) en relation avec une légère dégradation de la Position Nette du Gouvernement (1 133,3 milliards contre 874,1 milliards en 2011) et de l'augmentation des crédits à l'économie (2 308,3 milliards contre 2 053,3 milliards en 2011). La masse monétaire en 2012 s'établit à 4 705,2 milliards.

Au plan des réformes structurelles, les performances de l'activité économique en 2012 ont été possibles grâce notamment à la mise en œuvre d'importantes mesures dans les domaines des finances publiques, du secteur des hydrocarbures, de la filière café-cacao et de l'administration publique.

Au niveau des finances publiques, les lois de règlement des années 2004 à 2011 ont été votées par l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, le projet de loi de finances de l'exercice 2013 a été soumis à l'Assemblée Nationale et promulgué, dans les délais constitutionnels, pour la première fois depuis 2005.

En outre, le Gouvernement a mis en place un cadre permanent de suivi pour accélérer la réalisation des investissements. Il a également étendu le processus du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) à huit nouveaux ministères dans les secteurs de la sécurité, de la défense, de la

justice, de l'agriculture, des infrastructures économiques, de l'énergie, de l'environnement et des affaires sociales pour l'exercice budgétaire 2013 afin d'optimiser l'allocation des ressources et assurer l'efficacité de la dépense.

Concernant les hydrocarbures, les Communications trimestrielles en Conseil des Ministres relatives aux flux physiques et financiers ont été régulièrement adoptées et publiées sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gouv.ci). En outre, un rapport spécifiant les parts respectives des bénéficiaires de chaque enlèvement de pétrole brut est produit chaque trimestre par le Comité de suivi des enlèvements. La loi n° 96-6699 du 29 août 1996 relative aux hydrocarbures a été amendée par le Gouvernement afin d'offrir un cadre plus attractif aux investissements dans les domaines de l'exploration et de la production de pétrole brut et de gaz naturel.

Au niveau de la filière café-cacao, le Conseil du Café-Cacao a procédé au démarrage du Programme de Ventes Anticipées à la Moyenne (PVAM) en janvier 2012. Un fonds de réserve a été alimenté à hauteur de 40 milliards de FCFA par l'Etat afin de garantir aux producteurs un prix minimum au cours de la campagne 2012/2013.

Au niveau de l'Administration Publique, l'achèvement du recensement des fonctionnaires et agents de l'État a permis la mise en place progressive d'une fonction publique moderne. Ainsi, les résultats ont permis de finaliser le Fichier Unique de Référence, dont l'exploitation par les Services de la Solde est effective depuis septembre 2012. Quant au Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE), la conception et la réalisation de ses applications sont achevées. Par ailleurs, dans le cadre de la moralisation de la fonction publique, la charte d'éthique et le code de déontologie des agents ont été adoptés en Conseil des Ministres le 19 septembre 2012.

I.2- Estimations des performances économiques et financières en 2013

En 2013, au niveau international, la croissance économique mondiale avoisinerait 3%, proche de celle de 2012 (+3,1%). Cette évolution modérée résulterait à la fois d'une faible activité dans les pays avancés (+1,2%), de la poursuite de la récession dans la zone euro (-0,6%) et d'une progression moins importante que prévue dans les pays émergents d'Asie (+6,9%) et en Afrique subsaharienne (+5,1%).

Concernant la zone UEMOA, l'année 2013 devrait enregistrer une croissance économique de 6,5% contre 5,8% en 2012, soutenue par les efforts déployés par les États membres en vue d'accroître les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment l'agriculture et les infrastructures de base. La reprise économique entamée dans la plupart des pays de l'Union notamment en Côte d'Ivoire (+9,0%) devrait soutenir cette croissance.

Au plan national, la dynamique de croissance entamée en 2012 (9,8%) devrait se consolider au cours de l'année 2013 avec un taux de 9,0%. Cette consolidation se fait dans un contexte de renforcement de la sécurité et de la réconciliation nationale. L'action du Gouvernement se déroule dans le cadre du Programme National de Développement dont les objectifs sont déclinés en projets à travers le Programme d'Investissement Public (PIP) 2013-2015.

S'agissant de l'offre, la hausse de la production devrait suivre le dynamisme de l'activité économique retrouvé dans l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire enregistrerait un taux de croissance de 3,7% en 2013 contre 2,3% en 2012, grâce aux évolutions favorables de toutes ses composantes. Il bénéficierait de l'accroissement de la production minière (+1,3% contre -4,5% en 2012) et de la performance de l'agriculture d'exportation (4,0% contre -0,2% en 2012). Quant à l'agriculture vivrière, elle enregistrerait une hausse de 4,0% en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de Riz (SNDR) dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

Le secteur secondaire devrait profiter de l'amélioration de l'environnement des affaires, de la promotion de l'investissement privé et du renforcement du partenariat public-privé. Sa croissance atteindrait ainsi 13,3% après 19,2% réalisé en 2012. Cette progression proviendrait principalement de la hausse des BTP (25,3%) suite à la poursuite des chantiers publics entamés en 2012 et au démarrage de nouveaux projets. Il s'agit entre autres de l'autoroute Abidjan-Bassam ; la réhabilitation des bâtiments administratifs publics et privés ; la poursuite de la construction de la centrale thermique Ciprel 4 et la pleine activité des chantiers relatifs à la construction des ponts Riviéra-Marcory, de Jacquville et de Bouaflé.

Le secteur tertiaire progresserait de 12,6%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes en liaison avec la vigueur du secteur secondaire à travers les services rendus aux entreprises, la bonne santé des services financiers et assurances, ainsi que la relance du tourisme et des services immobiliers. Les droits et taxes nets de subventions contribueront fortement à cette hausse de l'activité tertiaire. En effet, ils progresseraient de 20,5%, dans un contexte de hausse importante de l'agriculture d'exportation, d'une meilleure politique de recouvrement des recettes fiscales.

Concernant la demande, toutes ses composantes évolueraient positivement. La consommation finale se situerait à 4,3%, stimulée par la création d'emplois et l'augmentation des revenus dans le secteur privé notamment ceux des producteurs de cacao suite à l'application par le Gouvernement de la réforme du prix garanti aux producteurs.

Les investissements seraient revigorés par la poursuite des grands chantiers de l'Etat dans le domaine des infrastructures économiques et sociales. Le taux d'investissement en phase avec les objectifs de croissance, devraient connaître une forte hausse pour se situer à 17,5% du PIB.

Au niveau du commerce extérieur, les exportations évolueraient de 10,9%, sous l'impulsion de la demande extérieure des produits transformés et des produits primaires. Les importations, portées par les

biens intermédiaires et d'équipement, devraient soutenir la croissance et progresser de 13,8%.

Les autres services croissent de 10,7% contre 12,9% en 2012. Cette progression proviendrait notamment des banques-assurances et du tourisme-hôtellerie, en lien avec la consolidation des activités économiques et sociales. La réhabilitation de réceptifs hôteliers à travers le Fonds d'aménagement et de sécurisation touristique ainsi que l'organisation des acteurs du secteur artisanal favorisent la relance de la branche tourisme-hôtellerie.

Concernant l'inflation, la croissance économique attendue en 2013 ne devrait pas s'accompagner de tensions sur les prix en raison des mesures spécifiques prises par le Gouvernement et de l'impact de l'accroissement attendu de la production vivrière, en relation avec la mise en œuvre des actions contenues dans le PNIA.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2013

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	PIB Total
Croissance du PIB (%)	3,7	13,3	12,6	4,0	9,0
Poids dans le PIB (%) (année N-1)	30,3	22,6	34,5	12,6	100
Contribution à la croissance du PIB	1,1	3,0	4,3	0,5	9,0

Source : DGE (DCPE)

La situation des finances publiques en 2013 est caractérisée par la mise en œuvre de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers et les aménagements de l'annexe fiscale, notamment les allègements liés au code des investissements. Le taux du droit d'enregistrement a été révisé à la baisse, passant de 5% à 1,28% du prix CAF. Par ailleurs, l'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre

d'accroître les ressources publiques de l'Etat pour faire face aux dépenses d'investissements.

Les recettes totales et dons ressortiraient à 3 002,3 milliards (21,3% du PIB contre 20,8% du PIB en 2012) et les dépenses totales et prêts nets à 3 384,4 milliards (24,0% du PIB contre 24,2% du PIB en 2012), soit un déficit global de 382,0 milliards correspondant à -2,7% du PIB contre -3,4% en 2012.

Les recettes fiscales se situeraient à 2 384,1 milliards contre un objectif de 2 391,4 milliards, soit une moins-value de 7,3 milliards. Ce résultat est principalement imputable à la contreperformance des recouvrements sur les droits et taxes à l'importation (-49,8 milliards) et à la TVA (-14,4 milliards), atténué par la bonne tenue des droits et taxes à l'exportation (+33,6 milliards). Les recettes non fiscales s'établiraient à 382,7 milliards contre 373,1 milliards prévus, soit une plus-value de 9,6 milliards liée au bon comportement des cotisations de la CGRAE prenant en compte un niveau plus élevé que prévu de l'impact de la réforme.

Quant aux dons, ils ressortiraient à 235,6 milliards contre un objectif de 227,5 milliards en lien avec la bonne mobilisation des ressources extérieures destinées aux projets.

Au niveau des dépenses, il est prévu 1 039,1 milliards (30,7% du total des dépenses) au titre du Personnel et 1 015,1 milliards (30,0% du total des dépenses) pour les investissements publics. Les dépenses de personnels intègrent notamment les nouveaux recrutements et les revalorisations salariales. Les dépenses pro-pauvres devraient atteindre 1 309,1 milliards, soit 9,3% du PIB contre 8,6% en 2012.

Pour financer son déficit, l'Etat devrait recourir en partie à des émissions sur les marchés monétaire et financier de l'UEMOA à hauteur de 806,7 milliards contre 400,3 milliards en 2012.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire bénéficierait d'appuis budgétaires estimés à 149,4 milliards dont 25 milliards de la Banque mondiale, 75,1 milliards du FMI, 9,9 milliards de la BAD et 39,4 milliards de l'Union Européenne.

Pour les échanges extérieurs, la balance des transactions courantes ressortirait déficitaire de 396,9 milliards (2,8% du PIB) en 2013 contre -280,2 milliards en 2012 (-2,2% du PIB). Ce déficit proviendrait du maintien à la hausse des importations (+5 738,2 milliards contre 5 073,4 milliards en 2012, soit une hausse de 664,8 milliards) en rapport avec la consolidation des activités économiques en 2013. Quant au compte de capital et d'opérations financières, il enregistrerait un excédent de 445,2 milliards. Le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 48,3 milliards.

La masse monétaire ressortirait à 5 294,5 milliards en 2013 contre 4 911,4 milliards en 2012, en hausse de 383,1 milliards par rapport à son niveau de fin décembre 2012, soit une progression de 9,9% se situant dans le sillage de la croissance du produit intérieur brut en valeur (+11,8%). Le coefficient de liquidité (inverse de la vitesse de circulation de la monnaie) s'établirait à 0,3767 contre 0,3942 enregistré en 2012. Le taux de préférence pour les billets passerait de 0,3240 en 2012 à 0,2730 en 2013 en liaison avec les retombées des campagnes de promotion de la bancarisation et la facilitation des conditions d'ouverture des comptes bancaires. A fin décembre 2013, les dépôts en banque devraient ressortir à 3 849,1 milliards contre 3 320,1 milliards en 2012, soit une progression attendue de 15,9%.

Les avoirs extérieurs nets devraient se situer à 1 603,9 milliards à fin décembre 2013 contre 1 555,9 milliards en décembre 2012, soit une consolidation de 48,0 milliards en liaison avec la bonne tenue des exportations et de l'afflux de capitaux étrangers attendus du retour de la stabilité et de l'amélioration des infrastructures économiques et de l'environnement des affaires.

S'agissant des réformes structurelles, le Gouvernement met un accent particulier en 2013 sur le renforcement de la gestion des finances publiques notamment celle de la dette, le rétablissement de la viabilité financière du secteur énergie afin d'accroître son offre et soutenir la croissance, ainsi que l'amélioration du climat des affaires.

Au niveau des finances publiques, des mesures spécifiques ont été adoptées en vue d'optimiser son potentiel de recouvrement au niveau de la fiscalité intérieure. Il s'agit entre autres de l'intensification des différents types de contrôle, du renforcement des actions de recouvrement des arriérés et du suivi systématique des déclarations des crédits de TVA. Concernant les droits de porte, les mesures consistent au renforcement des capacités de la lutte contre la fraude et la contrebande ainsi qu'au renforcement du contrôle.

Au titre de l'endettement, la Côte d'Ivoire compte consolider la soutenabilité des finances publiques et assurer la viabilité de sa dette après les allègements liés à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPT. La coordination et le suivi de la politique nationale d'endettement ont été confiés au Comité National de la Dette Publique (CNDP) créé par le décret n°2011-424 du 30 novembre 2011.

Tableau 3: Concours extérieurs de 2009 à 2014

En milliards F CFA	2009	2010	2011	2012	2013 est.	2014 prév.
1. Multilatéraux	405,6	93,0	274,2	111,5	116,8	109,0
Banque mondiale	75,1	65,6	82,5	10,0	31,8	34,0
<i>Appui budgétaires</i>	71,9	46,3	71,5	0,0	25,0	25,0
<i>Dons programme</i>	3,2	19,3	11,0	10,0	6,8	9,0
FMI	82,6	27,4	121,7	101,5	75,1	60,0
BAD	247,9	0,0	70,0	0,0	9,9	15,0
<i>Appui budgétaires</i>	64,0	0,0	70,0	0,0	9,9	15,0
<i>Dons programme</i>	183,9	0,0	0,0			
2. Bilatéraux	0,0	0,0	229,6	19,7	98,4	147,6
AFD (y/c CDD)	0,0	0,0	229,6	19,7	98,4	147,6
3. Autres	113,2	86,5	54,2	136,5	427,3	546,2
UEMOA	0,0	0,0	2,0	2,2		
Dons programme	10,4	0,0	0,0	0,0		
Dons projets	49,5	41	21,9	51,5	130,4	221,3
Prêts projets	53,3	45,5	30,3	54,0	257,5	306,5
Union Européenne	0,0	0,0	0,0	28,8	39,4	18,4
TOTAL	518,8	179,5	558	267,7	642,5	802,8

Source : DGE (DCPE)

S'agissant du secteur des hydrocarbures, un nouveau mécanisme des prix des produits pétroliers a été adopté en novembre 2012 et mis en œuvre depuis avril 2013. Il tient compte de l'impact social de l'évolution des prix à la pompe et de la nécessité de refléter les prix du marché international.

Le Gouvernement a également pris des mesures le 1^{er} janvier 2013 pour assurer l'équilibre du compte de subvention butane et l'approvisionnement régulier du gaz butane sur le marché. Ces mesures ont concerné l'augmentation des prix des bouteilles de gaz B6 (2000 FCFA contre 1 800 FCFA antérieurement), B12 (5 200 FCFA contre 4 000 FCFA antérieurement) et B28 (13000 FCFA contre 9000 FCFA antérieurement). En outre, le nouveau mécanisme des prix des produits pétroliers, prévoit un prélèvement conséquent de 25,4 FCFA/litre sur tous les produits pétroliers pour la subvention du gaz.

Toutes ces actions visent à éliminer le déficit financier structurel de la SIR et améliorer sa compétitivité. En outre, les rapports des années 2008, 2009, 2010 et 2011 relatifs à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) ont été publiés.

Concernant l'environnement des affaires et la bonne gouvernance, le Gouvernement met en œuvre des actions spécifiques afin d'améliorer les indicateurs du « Doing Business » et d'assurer l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au Millenium Challenge Corporation.

Au niveau du climat des affaires, les avancées significatives enregistrées en 2012 ont été consolidées. En effet, le Gouvernement a élaboré un plan d'actions qui a permis notamment la création du Guichet Unique du Commerce Extérieur et la réduction des coûts de passage des marchandises au Port Autonome d'Abidjan.

Pour le Millenium Challenge Corporation, vingt (20) critères sont évalués pour déterminer l'éligibilité d'un pays à un tel instrument. Le défi pour la Côte d'Ivoire en 2013 est de valider cinq (5) critères supplémentaires dont au moins un dans la catégorie de la bonne gouvernance, en plus des cinq (5) indicateurs déjà respectés.

Pour ce qui est de l'emploi, le Gouvernement est déterminé à améliorer les indicateurs de pauvreté et les indicateurs sociaux. Profitant du retour à la croissance, la stratégie du Gouvernement en matière sociale et de réduction de la pauvreté s'articule autour de l'accès à l'emploi, de l'intervention accrue et mieux ciblée en faveur des secteurs prioritaires que sont l'éducation, la santé, la sécurité et les infrastructures de base. Le niveau de l'emploi devrait évoluer favorablement avec la consolidation de la reprise dans le secteur privé et les recrutements dans l'administration publique principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Les actions menées par les autorités notamment le renforcement des structures nationales d'accompagnement à la création d'emplois, la mise en place d'un Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) et le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC), qui a été financé par la banque mondiale, ont permis à des jeunes de trouver de l'emploi.

II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR L'ANNEE 2014

Au plan international, la croissance de l'économie mondiale en 2014 devrait connaître une amélioration (+3,7% contre +3% en 2013) malgré les incertitudes dans les économies de la zone euro et des Etats Unis.

L'économie nationale en 2014 s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2012-2015 qui devrait connaître sa phase d'accélération au cours de l'année sous revue. Ce plan qui ambitionne d'impulser une croissance forte, inclusive et créatrice d'emplois en 2014 (+9,1%), a permis de réaliser des résultats économiques notables en 2012 (+9,8%) et 2013 (+9,0%). Cette croissance volontariste initialement projetée à 10% devrait s'appuyer sur le plein effet des efforts d'amélioration du climat des affaires et d'un rythme d'exécution accéléré des investissements publics et privés.

L'offre globale serait surtout marquée par une progression du secteur primaire de 5,6% contre 3,7% en 2013 et un ralentissement du secteur tertiaire (8,9% contre 12,6% en 2013). Quant au secteur secondaire il s'afficherait à 14,5% contre 13,3% en 2013.

La croissance **du secteur primaire** devrait être tirée principalement par la performance de l'extraction minière (+22,1% contre 1,3% en 2013) et de l'agriculture vivrière (+5,5% contre 4,0% en 2013). La mise en œuvre du PNIA qui prévoit l'affectation de 10% du budget de l'Etat au secteur agricole devrait impacter positivement la croissance dudit secteur en 2014. L'évolution de l'extraction minière reposerait sur les investissements dans le domaine du développement et de l'entretien des puits et mines existants.

Le secteur secondaire devrait enregistrer une hausse de 14,5% tirée principalement par le BTP (+30,5% contre +25,3% en 2013) et l'agroalimentaire (+8,5% contre 6,5% en 2013).

La performance du BTP proviendrait de la bonne tenue du secteur de la construction et des services, la poursuite de certains investissements entamés en 2012 et 2013 et des investissements nouveaux publics et privés dans le cadre du PND 2012-2015. Quant à l'agroalimentaire, son évolution proviendrait de l'amélioration du climat des affaires, de la politique d'industrialisation et de transformation des produits agricoles ainsi que de la relance de la demande globale.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, il devrait bénéficier de l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire. Sa progression de 8,9% s'expliquerait par l'évolution positive de toutes ses composantes. Toutefois, les télécommunications (6,6% contre 7,9% en 2013), le commerce (9,7% contre 10,8% en 2013) et les droits et taxes (8,3% contre 20,5% en 2013) connaîtraient un ralentissement de rythme par rapport à 2013.

Les résultats positifs des droits et taxes sont en rapport avec la dynamique de l'activité économique ainsi que de l'amélioration des recouvrements issus des réformes administratives des régies financières.

La demande évoluerait positivement avec toutes ses composantes. La consommation finale (6,9% contre 4,3% en 2013) serait stimulée par la création d'emplois et l'augmentation prévue par le Gouvernement des revenus dans le secteur public ainsi que la hausse de la rémunération des producteurs de cacao à travers la poursuite de la réforme du prix garanti aux producteurs. Par ailleurs, le Gouvernement devrait entreprendre des actions en vue d'encourager les employeurs du secteur privé à améliorer les revenus des salariés. Les investissements (+16,1%) devraient être en hausse en rapport avec l'accélération des chantiers publics et l'exécution de nouveaux projets dans le domaine des infrastructures économiques et sociales.

L'inflation serait maîtrisée à 2,4% en deçà de la norme communautaire (3%) malgré le rebond de la demande suite à la consolidation de la dynamique des activités économiques entamée en 2013.

Tableau 4: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2014

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	PIB Total
Croissance du PIB (%)	5,6	14,5	8,9	7,0	9,1
Poids dans le PIB (%) (année N-1)	28,8	23,4	35,8	12,1	100,0
Contribution à la croissance du PIB	1,6	3,4	3,2	0,8	9,1

Source : DGE (DCPE)

Concernant les finances publiques, les perspectives financières s'inscrivent dans le cadre du PND, en cohérence avec le programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Elles s'appuient sur un cadre macroéconomique qui prévoit un taux de croissance du PIB de 9,1% en 2014, basé sur des investissements orientés vers les moteurs de croissance. A cela s'ajoutent des

réaménagements dans l'annexe fiscale et la poursuite des réformes structurelles au niveau des régions financières.

Les recettes totales et dons se situeraient à 3 446,5 milliards contre 3002,3 milliards en 2013 dont 377,9 milliards de dons.

Les recettes fiscales seraient à 2 660,0 milliards avec une forte amélioration de certains impôts notamment l'impôt BIC, l'impôt sur les traitements et salaires et la taxe sur les télécommunications.

Les dépenses totales et prêts nets sont attendus à 3 827,0 milliards contre 3 384,4 milliards en 2013 soit une hausse de 13,1%. Ils comprendraient 1 186,2 milliards de dépenses de personnel qui tiennent compte de l'impact financier de la revalorisation salariale des fonctionnaires et du recrutement des ex combattants dans la fonction publique. Les investissements prévisionnels se situent à 1 239,6 milliards dont plus de 57% financés sur ressources propres, contre 1 015,1 milliards en 2013. Les transferts qui devraient être octroyés aux communes, districts et départements passeraient de 42,8 milliards en 2013 à 53,8 milliards, pour tenir compte du nouveau découpage administratif.

Au niveau des comptes extérieurs, la balance des transactions courantes ressortirait excédentaire de 318,7 milliards (2,0% du PIB contre 2,9% en 2013). Cette baisse, en proportion du PIB, résulte principalement d'une augmentation des importations plus importante que celle des exportations en raison de l'accélération de l'exécution des grands projets d'investissements publics.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un solde positif de 418,7 milliards, grâce à la progression des remises de dettes, des investissements directs et des investissements de portefeuille. Le solde global de la balance des paiements ressortirait positif à 100 milliards (0,6% du PIB) contre 48,3 milliards en 2013 (1,0% du PIB).

La masse monétaire s'établirait à 5 702,2 milliards contre 5 294,5 milliards un an plutôt, en hausse de 407,7 milliards par rapport à son niveau prévu pour 2013, soit une progression attendue de 7,7%. Le

coefficient de liquidité s'établirait à 0,3632 contre 0,3767 en 2013. Le taux de préférence pour les billets passerait de 0,2730 en 2013 à 0,2650 milliards en 2014 en relation avec les effets positifs de la promotion de la bancarisation. *Les avoirs extérieurs nets* ressortiraient à 1 705,1 milliards à fin décembre 2014 contre 1 605,1 milliards en décembre 2013, soit une consolidation de 100 milliards qui serait amenée par la hausse des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'Émission en liaison avec la bonne tenue des exportations et l'afflux des investissements directs étrangers.

Concernant les réformes structurelles en 2014, le Gouvernement compte mettre en œuvre d'importantes réformes structurelles notamment dans le cadre de son programme économique et financier.

Il entend améliorer le recouvrement des recettes fiscales pour faire face aux projets d'investissement, consolider la gestion des finances publiques en vue d'améliorer le taux d'exécution des investissements. Il prévoit aussi accélérer la restructuration du secteur financier pour mieux assurer le financement de l'économie et poursuivre les réformes dans le secteur agricole. En outre, il s'attèlera à renforcer l'intégration régionale.

Concernant l'exercice budgétaire 2014, l'amélioration des recouvrements des recettes fiscales sera axée, entre autre sur (i) la stratégie de réforme de la TVA et des mesures de rationalisation des exonérations, (ii) la poursuite de la politique de déconcentration des services de la DGI et d'élargissement de l'assiette de l'impôt (iii) et sur l'opérationnalisation des Brigades spéciales de lutte contre la fraude.

La gestion des finances publiques, au regard du niveau des dépenses d'investissement en 2014, devrait favoriser la consolidation de la capacité d'absorption de l'administration.

Les dispositions spécifiques d'accompagnement de l'exécution du budget seront poursuivies notamment le renforcement de la maîtrise d'ouvrage et l'accompagnement et le suivi des Directions des Affaires Administratives et Financières (DAAF). En outre, le plan d'engagement et le plan de passation de marchés seront finalisés dès

janvier 2014 afin de fluidifier l'exécution budgétaire et la gestion de la trésorerie.

S'agissant des réformes du secteur financier, le Gouvernement compte finaliser et mettre en œuvre la Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF), avec l'appui de l'initiative FIRST. Cette stratégie devrait répondre à la problématique de financement de l'économie notamment l'habitat, les PME/PMI et l'agriculture. Elle devrait aborder également le rôle de l'Etat dans le secteur financier, le coût du crédit et l'assainissement du secteur des micro-finances. Pour le financement de cette stratégie, une table ronde sera organisée et le Comité de Développement du Secteur Financier (CODESFI) veillera à sa mise en œuvre.

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En matière d'intégration sous régionale, en vue de tirer le meilleur profit de son appartenance à l'UEMOA et à la CEDEAO, le Gouvernement accordera une priorité aux réformes initiées par ces institutions. A ce titre, il compte poursuivre ses efforts de mise en œuvre des diligences liées à la transition fiscale qui vise à orienter progressivement l'imposition vers la fiscalité intérieure au détriment de celle de porte. Cette disposition permettra notamment d'anticiper sur l'impact de la signature des Accords de Partenariats Economiques (APE) régionaux, dont le processus de négociation en cours implique fortement le Gouvernement. En outre, un accent sera mis sur l'effectivité du Tarif Extérieur Commun (TEC) au niveau de la CEDEAO.

CONCLUSION

L'année 2012 a été marquée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, l'allègement substantiel de la dette extérieure, le renforcement de la sécurité, la consolidation de la paix, et un apaisement de la situation socio politique. Ce contexte a été favorable à la relance de l'activité économique à travers la bonne exécution des investissements public et privé par des mesures de suivi et de contrôle des projets prises par le Gouvernement. Cette relance de l'activité économique a permis d'atténuer les effets négatifs de la croissance de 2011 notamment à travers l'amélioration des revenus du secteur agricole, l'accès des populations aux services sociaux et l'amélioration de la répartition du fruit de la croissance. Le taux de croissance de l'économie est ressorti à 9,8% contre -4,7% en 2011.

L'année 2013 devrait consacrer la reprise de l'économie ivoirienne, après le rebond de 2012. Ce renouveau économique s'appuiera, surtout sur la mise en œuvre du PND dans un environnement apaisé. La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, à la faveur des réformes structurelles mises en œuvre, la poursuite de la

promotion de la bonne gouvernance et des investissements. Ces actions sont complétées par la nouvelle politique de répartition des revenus, en direction notamment des couches paysannes, dans le cadre de la réforme de la filière café-cacao. La mise en œuvre de la réforme du prix garanti aux producteurs devrait participer à la lutte contre la pauvreté. L'ensemble de ces politiques induirait un taux de croissance de l'économie ivoirienne attendu à 9,0% en 2013.

En 2014, le Gouvernement poursuivra les réformes identifiées pour donner une impulsion notable à l'exécution des actions contenues dans le PND 2012-2015, afin de parvenir à un taux de croissance allant au delà des 9,1% projetés.

Le budget 2014 qui soutend cette projection de croissance s'afficherait à 4 248,3 milliards contre 3883,8 en 2013, soit une hausse de 364,5 milliards. Cette hausse est liée à une progression des ressources intérieures, fiscales.

INTRODUCTION GENERALE

Conformément aux dispositions de l'article 35, alinéa 1 de la loi organique relative aux Lois de Finances, le présent Rapport Economique et Financier a pour objet d'informer l'Assemblée Nationale de l'évolution de l'activité économique et financière en 2013 et du cadre macroéconomique qui sous-tend le projet de budget 2014.

Le Rapport Economique et Financier de l'année 2014 qui se décompose en trois parties, permet d'avoir un éclairage objectif sur la situation économique et financière en 2012 et 2013 et les perspectives économiques et financières pour l'année 2014.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2012 marquée par la performance de l'activité économique avec un taux de croissance de 9,8% tiré principalement par les investissements massifs. Cette performance économique a été rendu possible grâce notamment à la mise en œuvre d'importantes réformes structurelles dans les domaines des finances publiques, du secteur des hydrocarbures, de la filière café-cacao et de l'administration publique.

La deuxième partie du rapport porte sur le bilan économique et financier de l'année 2013 qui serait caractérisée par la consolidation de la forte croissance entamée en 2012. Le Gouvernement attend mettre un accent particulier en 2013 sur le renforcement de la gestion des

finances publiques notamment celle de la dette, le rétablissement de la viabilité financière du secteur énergie ainsi que l'amélioration du climat des affaires. Le taux de croissance devrait ressortir à 9,0% dans un contexte de mise en œuvre du PND, du renforcement de la sécurité et de la réconciliation nationale, et devrait être soutenu par la poursuite et l'accélération des grands projets d'investissements publics.

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2014. La croissance de l'économie mondiale en 2014 devrait connaître une amélioration (+3,7% contre +3% en 2013).

Au niveau de l'économie nationale, l'année 2014 devrait s'inscrire dans la poursuite de la mise en œuvre du PND 2012-2015. Ainsi, la croissance économique envisagée en 2014 devrait s'appuyer sur le plein effet des efforts d'amélioration du climat des affaires et d'un rythme d'exécution accéléré des investissements publics. La poursuite des grands travaux d'investissements privés et publics devrait porter l'économie sur un sentier de croissance soutenue et durable avec un taux de croissance à 9,1%.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'économie mondiale a connu une décélération en 2012 avec un taux de 3,1% contre 3,9% en 2011. Ce taux est bien inférieur à la moyenne sur la période de 1973 à 2007. Ce ralentissement économique est dû principalement à l'aggravation de la crise européenne, au retour de la récession au Japon et au repli des économies des pays émergents et de certains pays développés. Aux Etats-Unis, il est observé un regain d'activité de 0,2 point de pourcentage par rapport aux projections initiales, grâce aux réformes engagées et aux efforts budgétaires pour réduire le déficit. Au Japon, la croissance économique est ressortie à 1,9% contre une prévision initiale de 2,4%. Par ailleurs, l'activité a ralenti dans plusieurs pays émergents, notamment au Brésil, en Chine et en Inde, en lien avec l'incertitude entourant la croissance mondiale et l'instabilité des marchés financiers. A cet égard, la croissance des pays émergents est ressortie à 5% en 2012 contre 5,6% initialement.

Au plan national, la reprise économique a été effective en 2012 avec un taux de croissance estimé à 9,8%, contre -4,7% en 2011. Cette expansion repose sur le rebond de l'économie après la crise post-électorale, la consolidation de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des investissements publics et privés. Par ailleurs, les efforts de relance de l'activité économique entamés en 2011 pour juguler les effets de la crise, produisent leur plein effet au cours de l'exercice sous revue. Cette reprise économique est portée principalement par les secteurs secondaire (+19,2%) et tertiaire (+13,5%).

Le secteur primaire, du fait de sa bonne tenue en 2011 (+4,8%), connaît une évolution de 2,3%, en dépit des baisses de 8,1% de la production du cacao et de 13,1% de celle du pétrole brut. L'orientation à la hausse, notamment des spéculations comme le coton, la noix de cajou, le caoutchouc et l'huile brute de palme et la progression de la branche agriculture vivrière, ont permis de contrebalancer la régression des productions du cacao et du pétrole brut.

Concernant le secteur secondaire, l'agroalimentaire se redresse de 20,4% en 2012 contre -5,3% en 2011, grâce d'une part, à l'ouverture et à la réhabilitation d'unités industrielles et, d'autre part, à la reprise de la demande nationale et sous régionale suite au retour de la confiance des opérateurs économiques.

Le BTP connaît une croissance de 44,3% en 2012 contre une baisse de 11,6% en 2011, en rapport notamment avec les travaux de construction du 3ème pont Marcory-Riviera, du pont de Jacquville, la réhabilitation des universités publiques, la poursuite des travaux de l'autoroute du nord, le bitumage de nouvelles routes. Cette croissance s'explique également par la réhabilitation de routes, l'entretien de pistes rurales, la construction de centres de santé et de salles de classe et la réhabilitation d'édifices publics.

La production d'énergie est en hausse de 6,7% en 2012 pour soutenir l'activité industrielle et poursuivre l'électrification rurale. Cette croissance est tirée essentiellement par l'accroissement de la production électrique de source thermique (AGGREKO : de 70 à 100 MW). Elle bénéficie en outre de la réhabilitation et du renforcement du réseau d'adduction d'eau potable.

Au niveau du secteur tertiaire, la progression de 13,5% est attribuable à toutes les composantes en relation avec la normalisation de la situation sociopolitique et la bonne tenue des activités du secteur secondaire.

Le transport augmente de 23,1% grâce aux mesures prises par le Gouvernement pour améliorer la situation sécuritaire et accroître la productivité dans ce secteur. Il s'agit de la réduction des barrages routiers, de la lutte contre le racket, des travaux de réhabilitation de routes et de pistes, de la promotion de la destination Côte d'Ivoire et de la mise en service de la nouvelle compagnie aérienne nationale en octobre 2012. Par ailleurs, la bonne tenue du transport maritime due à la reprise des importations, a contribué également à cette embellie.

Les télécommunications se sont améliorées de 13,6% après la baisse de 2% en 2011, en raison du dynamisme des nouveaux services à valeur

ajoutée positive tels que le transfert d'argent et le renforcement des réseaux internet (technologie 3G+).

Le commerce a profité du renforcement de la sécurité, du regain de confiance des ménages, de la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire, de la lutte contre la contrebande et de la libre circulation des marchandises. Il croît de 11% en 2012 après le repli de 7,1% en 2011.

Les droits et taxes augmentent de 15,5% grâce à la reprise de l'activité économique, à une meilleure couverture fiscale du territoire national et au renforcement des mesures de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Les autres services enregistrent un accroissement de 12,9% contre -14,6% en 2011, en lien notamment avec la bonne tenue des services de l'immobilier, des banques-assurances et du tourisme-hôtellerie.

Le secteur non marchand a progressé de 3,9% en 2012, sous l'effet de l'augmentation des effectifs de la fonction publique notamment dans les secteurs sociaux.

La demande a également profité de la relance économique. La consommation a tiré avantage du climat d'apaisement, de la hausse des revenus et de la création d'emplois. La consommation finale augmente de 13,0% en 2012 contre -5,1% en 2011. S'agissant des investissements, ils repartent en hausse avec un taux de 83,3% soutenus par les chantiers de l'Etat et le renouvellement par le secteur privé des outils de production détruits pendant la crise. Le taux d'investissement ressort ainsi à 13,7% du PIB, contre 8,2% en 2011 et 9% en 2010. S'agissant du taux d'investissement public, il s'établit à 4,9% en 2012 contre 2,8% en 2011.

L'inflation s'est située à 1,3% en 2012 après le taux de 4,9% en 2011. La poursuite par le Gouvernement des mesures pour contenir les tensions inflationnistes a permis de maîtriser la hausse des prix en dessous de la norme communautaire (3%).

Pour l'année 2012, **les recettes totales et dons** sont ressortis à 2 621,5 milliards, comprenant 2 540,2 milliards de recettes fiscales et non fiscales et 81,2 milliards de dons.

Les recettes fiscales ont atteint 2 213,0 milliards, soit une pression fiscale de 17,6% contre 17,2% dans le programme. Cette bonne performance s'explique aussi bien par les efforts de collecte de l'impôt BIC hors pétrole qui enregistre une plus value de 4,9 milliards et le surplus de 15,3 milliards enregistré sur les revenus du pétrole, que par la bonne tenue des recettes de porte. Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 1 256,3 milliards en 2012, contre de 1 215,1 milliards dans le programme;
- ✓ DGD : 950,3 milliards, contre 939,6 milliards prévisionnels;
- ✓ Trésor : 6,4 milliards, contre 5,2 milliards dans le programme.

Les recettes non fiscales se sont situées à 327,3 milliards contre 332,4 milliards, soit une moins value de 5,1 milliards en raison des ressources du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) prévues à 10 milliards non enregistrées. En ce qui concerne la sécurité sociale, la mise en œuvre de la réforme a permis une augmentation des cotisations à hauteur de 235,9 milliards contre un niveau prévisionnel de 228,9 milliards, soit un surplus de 7,0 milliards. Les recettes non fiscales du Trésor quant à elles sont ressorties à 38,2 milliards contre un objectif de 34,7 milliards, enregistrant une plus value de 3,5 milliards en raison des gains comptabilisés sur les recettes de services (+8,5 milliards) malgré la non perception des dividendes à verser par PETROCI.

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 81,2 milliards contre 32,9 milliards en 2011, soit une hausse de 48,5 milliards découlant des dons programme de 29,7 milliards et 51,5 milliards au titre des dons projets contre respectivement 11 milliards et 29,1 milliards en 2011.

Il faut souligner que les mobilisations au titre des dons programme intègrent 19,7 milliards obtenus dans le cadre du Contrat de désendettement et de Développement (C2D) pour apurement des arriérés et 10 milliards dans le cadre du Programme d'Assistance Post-crise. Par ailleurs, les dons projets se rapportent au programme d'urgence d'infrastructures urbaines pour 15 milliards, au projet de créations d'emploi jeune et de développement des compétences à hauteur de 9,7 milliards, au projet de renforcement des capacités de

l'administration publique pour 4,1 milliards et à divers autres travaux qui s'élèvent à 10,2 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets en 2012 sont évalués à 3 053,9 milliards, en baisse de 36,2 milliards par rapport au programme. L'exécution de ces dépenses s'est faite en faveur des secteurs sociaux et de la relance de l'économie, après la crise post-électorale. Ainsi, les dépenses pro-pauvres et les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 080,3 milliards et 615,8 milliards, soit 4,9% du PIB contre 3,4% en 2011. Ils intègrent 84,1 milliards au titre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) contre un objectif de 60 milliards, et 8,1 milliards ainsi que 8 milliards pour respectivement le démarrage des activités de la nouvelle compagnie Air Côte d'Ivoire et la poursuite des travaux de construction du troisième pont.

En ce qui concerne le secteur de la sécurité sociale, la mise en œuvre de réforme a entraîné une économie de 3,2 milliards sur les prestations sociales malgré la prise en compte de l'impact financier de l'« opération tiroir » initiée par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour le traitement des dossiers de retraite. A cela, il convient d'ajouter les intérêts dûs sur la dette publique dont le niveau est moins élevé que prévu (-2,0 milliards) du fait de la suspension de certaines émissions de titres publics évaluées à 175,0 milliards qui a permis de réaliser une économie de 14,4 milliards et du paiement d'intérêt sur la titrisation de la dette SIR évalué à 13,1 milliards.

Les dépenses de personnel se sont établies à 934,7 milliards, dégageant une économie de 5,7 milliards par rapport aux objectifs. Cela est dû au retard dans le traitement des dossiers de premier mandatement de la solde des enseignants bénévoles des zones CNO et à l'annulation du concours de recrutement de la police.

Les prestations sociales se sont situées à 229,2 milliards contre 232,3 milliards, soit une sous consommation de 3,2 milliards due essentiellement à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité sociale qui repousse l'âge de départ à la retraite.

Les subventions et transferts sont chiffrés à 410,5 milliards contre un objectif de 410,9 milliards induisant une économie de 400 millions. Ils

intègrent 74,8 milliards de subvention au secteur électricité pour le soutien à la production d'électricité, 32,4 milliards pour le financement du solde du Pari Passu¹, et 29,9 milliards pour le soutien à l'utilisation du HVO². Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du secteur du café et cacao, un fonds de réserves approvisionné à hauteur de 40 milliards, a été créé afin de prévenir les risques éventuels liés à ladite réforme.

Quant aux dépenses de fonctionnement et d'investissement, elles ont atteint respectivement 531,3 milliards et 615,8 milliards, comprenant 510,3 milliards d'investissement financés sur ressources interne. Il est ressorti une sous-consommation de 51,7 milliards par rapport au niveau total d'investissement programmé à 667,5 milliards. Cela s'explique principalement par les insuffisances dans la maîtrise des procédures de passation des marchés. Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes concernent notamment les travaux réalisés suivant les procédures simplifiées. Il s'agit de la réhabilitation des universités estimée à 34,7 milliards, des travaux du PPU réalisés à hauteur de 84,1 milliards, du Recensement Général de la Population 3,5 milliards, la mise en place du Fonds d'étude à hauteur de 10 milliards et 6,9 milliards pour le relance du secteur agro-industriel.

Concernant les projets d'investissement financés sur ressources extérieures, l'exécution s'est située à 105,5 milliards, composés de 51,5 milliards de dons projets et 54 milliards de prêts projets. Au titre des dons projets, les dépenses concernent principalement le Programme d'Urgence Infrastructure Urbaines (15 milliards), le projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (9,7 milliards), le projet de renforcement de capacités de l'administration publique (4,1 milliards), enfin les projets financés par le Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel (DGDI) à hauteur de 4,2 milliards.

Les dépenses de sortie de crise sont évaluées à 56,5 milliards dont 45,9 milliards financés par le Trésor. Le reliquat (10,6 milliards) est

¹ Le Pari Passu est un système de paiement des créanciers du secteur électricité suivant une clé de répartition (au prorata de leurs créances).

² Le HVO est un combustible utilisé en substitution au gaz pour la production d'électricité.

essentiellement un appui de la Banque Mondiale pour le Projet d'Assistance Post Crise (PAPC) estimé à 10 milliards.

Concernant les opérations de financement, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'une annulation de sa dette extérieure à la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE par le FMI, la Banque Mondiale et la BAD le 26 juin 2012 et par le Club de Paris le 29 juin 2012. Ainsi, sur un stock initial de 6 373,68 milliards, 4 090,03 milliards ont été annulés, ramenant ainsi le stock de la dette extérieure à 2 283,65 milliards (18,3% du PIB). Ces annulations se répartissent en 3165,9 milliards au titre du PPTE et 924,11 milliards pour le compte de l'IADM. En outre, ce niveau d'annulation comprend un niveau de C2D de 1486,2 milliards. Par ailleurs, l'Etat a recouru au marché de l'UEMOA à hauteur d'un financement net de 400,3 milliards.

Au total, pour l'année 2012, le déficit budgétaire s'est établi à 432,5 milliards soit -3,4% du PIB. La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous-régionaux et les concours extérieurs. Dans le cadre du suivi du programme économique et financier, l'ensemble des critères de performance a été respecté à l'exception du critère du « Plafond pour les nouvelles dettes extérieures non concessionnelles ». En ce qui concerne les repères indicatifs, la Côte d'Ivoire a accumulé une dette flottante évaluée à 203,9 milliards en raison de la suspension des émissions de titre sur le marché de l'UEMOA à hauteur de 175 milliards.

Ces bonnes performances enregistrées au titre de l'année 2012 ont permis la poursuite du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) pour l'année 2013.

La balance des transactions courantes est ressortie excédentaire de 125,0 milliards de F CFA (1,1% du PIB) contre un niveau de 763,8 milliards (7,0% du PIB) en 2009, en liaison avec le repli de la balance commerciale et la dégradation des soldes des services, des revenus et des transferts courants.

Le solde la balance commerciale (FOB-FOB) s'est amenuisé en 2010 par rapport à 2009 du fait d'une évolution moins que proportionnelle des exportations (+3,9%) en valeur par rapport aux importations (+14,8%) en raison principalement des baisses des quantités exportées

de produits pétroliers, de cacao fèves et cacao transformés, du caoutchouc, du palmier à huile et du ciment.

Les soldes des revenus, des services et des transferts courants traditionnellement déficitaires se sont dégradés sous l'effet respectivement de la hausse des intérêts de la dette payés par l'Etat, des frets entrants et des transferts privés au reste du monde.

Le solde global de la balance des paiements s'est situé à -256 milliards (2,0% du PIB) contre 427 milliards en 2011 (3,7% du PIB) en relation avec le déficit observé au niveau de la balance des transactions courantes (-280,0 milliards). En effet, la forte augmentation des importations due aux investissements massifs réalisés a conduit à une baisse du solde de la balance commerciale (1 282 milliards contre 2 463 milliards en 2011). En outre les soldes des revenus et des services sont ressortis déficitaires de 1 175 milliards et de 474,0 milliards contre respectivement -841,0 milliards et -462 milliards en 2011.

Le profil des agrégats monétaires en 2012 comparativement à 2011 fait état d'une progression de 514,0 milliards (+11%) de la masse monétaire, soutenue à la fois par une augmentation du crédit intérieur de 240,0 milliards. L'évolution du crédit intérieur résulte d'une hausse à la fois du crédit net à l'Etat de 166,3 milliards et des crédits à l'économie de 163,4 milliards.

La baisse des avoirs extérieurs nets provient de la dégradation de la position extérieure nette de l'Institut d'Emission de 259,1 milliards atténuée par l'amélioration de celles des banques de 90,5 milliards. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale sont en baisse de 347,5 milliards en raison du déficit du solde des transactions courantes dans la balance des paiements (280,2 milliards).

L'accroissement du crédit intérieur s'explique par l'augmentation de la Position Nette du Gouvernement de 259,1 milliards et du raffermissement des crédits à l'économie (2308,3 milliards contre 2023 milliards en 2011).

La hausse des crédits à l'économie est imputable au redressement de tous les types de crédits : crédits de campagne (+156 milliards contre 125,6 milliards en 2011) et les crédits ordinaires (+219,7 milliards soit une hausse de 11,4%). L'évolution des crédits de campagne est

imputable à la mise en place de nouveaux concours bancaires en direction des filières agricoles, en liaison avec la nouvelle réforme de la filière café cacao qui a permis de réaliser une bonne campagne agricole 2011-2012.

Concernant les réformes structurelles, les performances de l'activité économique enregistrées en 2012 ont été possibles grâce notamment à la mise en œuvre d'importantes réformes structurelles dans les domaines des finances publiques, du secteur des hydrocarbures, de la filière café-cacao, du climat des affaires, des institutions de sécurité sociale et de l'administration publique.

Au niveau des finances publiques, les lois de règlement des années 2004 à 2011 ont été votées par l'Assemblée Nationale, tandis que le projet de loi des finances de l'exercice 2013 a été soumis à l'Assemblée Nationale et promulgué, dans les délais constitutionnels, pour la première fois depuis 2005. Par ailleurs, en vue d'améliorer la capacité d'absorption des secteurs public et privé dans un contexte d'accroissement substantiel des investissements publics, les acteurs en charge de la passation et du suivi des marchés publics ont été formés sur la connaissance des nouveaux textes.

En outre, le Gouvernement a mis en place un cadre permanent de suivi pour accélérer la réalisation des investissements. A cet égard, il a procédé à la simplification des procédures d'accès à la commande publique, au renforcement de la maîtrise d'ouvrage, à l'accompagnement et au suivi des Directions des Affaires Administratives et Financières (DAAF) des Ministères. Par ailleurs, pour optimiser l'allocation des ressources et assurer l'efficacité de la dépense, le processus CDMT a été étendu à huit nouveaux ministères dans les secteurs de la sécurité, de la défense, de la justice, de l'agriculture, des infrastructures économiques, de l'énergie, de l'environnement et des affaires sociales pour l'exercice budgétaire 2013, en plus de ceux des secteurs de la santé et de l'éducation-formation.

Concernant les hydrocarbures, les Communications trimestrielles en Conseil des Ministres relatives aux flux physiques et financiers ont été régulièrement adoptées et publiées sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gouv.ci). En outre, un

rapport spécifiant les parts respectives des bénéficiaires de chaque enlèvement est produit chaque trimestre par le Comité de suivi des enlèvements de pétrole brut, ce qui a contribué à l'amélioration de la transparence dans ce secteur.

De plus, en ce qui concerne le cadre institutionnel, le Gouvernement a amendé la loi n° 96-6699 du 29 août 1996 portant code pétrolier, afin d'offrir un cadre plus attractif pour les investissements dans les domaines de l'exploration et de la production de pétrole brut et de gaz naturel. Ces amendements tiennent compte également d'une meilleure transparence dans la gestion des ressources pétrolières et du principe de préservation de l'environnement.

En outre, un nouveau Contrat Type de Partage de Production des Hydrocarbures a été adopté pour permettre aux opérateurs de réaliser dans les meilleurs délais, les forages d'exploration et la mise en exploitation des gisements. Par ailleurs, les rapports des années 2008, 2009 et 2010 et 2011 relatifs à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) ont été publiés et la Côte d'Ivoire est conforme à l'ITIE depuis le mois de mai 2013.

Au niveau de la filière café-cacao, le Conseil du Café-Cacao a procédé au démarrage du Programme de Ventes Anticipées à la Moyenne (PVAM) en janvier 2012 et a initié des séances de sensibilisation à l'endroit des différents acteurs. Le fonds de réserve a été abondé d'un montant de 40 milliards de FCFA par l'Etat. Les discussions avec les opérateurs ont abouti à l'adoption d'un barème accepté par les acteurs de la filière qui a entraîné une réduction de la fiscalité de l'Etat à travers la baisse du droit d'enregistrement de 5% à 1,28% du prix CAF sur cette campagne. Toutes ces actions ont permis de fixer un prix minimum garanti aux producteurs à 60% du prix CAF au cours de la campagne 2012/2013. Ainsi, le prix minimum garanti de 725 FCFA le kilogramme sur la période octobre 2012-mars 2013 a été respecté sur l'ensemble du territoire. S'agissant du café, la campagne de commercialisation 2012-2013 démarré en décembre 2012, a vu le prix de vente fixé à 620 f/kg pour le café séché, décortiqué, trié et ne comprenant aucune matière étrangère.

S'agissant du climat des affaires, Plusieurs réformes ont été entreprises en vue de créer un cadre attractif aux investissements privés.

- Pour assurer un meilleur arbitrage des affaires du secteur privé, le Gouvernement a adopté en 2012 un décret portant création des Tribunaux de commerce et une loi sur l'exéquat des décisions arbitrales, pour faciliter le règlement des conflits commerciaux. Le premier tribunal de commerce de Côte d'Ivoire a ouvert ses portes en octobre 2012 à Abidjan et a commencé à rendre ses décisions dans un délai maximum de 90 jours.
- Par ailleurs, un nouveau code des investissements a été adopté, afin de favoriser l'afflux des capitaux étrangers. Il accorde également des avantages spécifiques aux Petites et Moyennes Entreprises (PME).
- Le CEPICI est désormais le « Guichet unique » des investissements en Côte d'Ivoire (décret N° 2012-867 du 06 septembre 2012 portant création du CEPICI). Plusieurs guichets sont ouverts en son sein, dont le « Guichet Unique de Formalité d'Entreprises » inauguré en décembre 2012, qui est opérationnel et qui permet d'accomplir en moins de 48 heures toutes les formalités indispensables à la création et à l'exercice des activités d'une entreprise en Côte d'Ivoire.

Concernant les institutions de sécurité sociale, en vue d'assurer la viabilité financière du régime de retraite, de nouveaux textes de réforme de la CGRAE ont été adoptés en Conseil des Ministres. Les changements concernent notamment, les augmentations de l'âge de

départ à la retraite de 57 à 60 ans ou de 60 à 65 ans selon les catégories et du taux de cotisation de 18% à 25%.

Par ailleurs, la réforme de la Branche Retraite du régime de sécurité sociale de la CNPS a été adoptée en Conseil des Ministres le 11 janvier 2012, pour réduire les déficits financiers de cette branche. Les mesures proposées dans cette réforme concernent notamment, les augmentations de l'âge de départ à la retraite de 55 à 60 ans et du taux de cotisation de 8% à 12% en 2012, puis à 14% à partir de janvier 2013.

Au niveau de l'Administration Publique, la mise en place progressive d'une fonction publique moderne a conduit à l'achèvement du recensement des fonctionnaires et agents de l'État. Les résultats ont permis de finaliser le Fichier Unique de Référence, dont l'exploitation par les Services de la Solde est effective depuis septembre 2012.

Quant au Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE), la conception et la réalisation de ses applications sont achevées. La phase de déploiement dans l'administration a débuté, avec les modules sur la gestion des concours et du traitement des actes administratifs. Par ailleurs, dans le cadre de la moralisation de la fonction publique, la charte d'éthique et le code de déontologie des agents ont été adoptés en conseil des ministres le 19 septembre 2012.

DEUXIEME PARTIE : BILAN ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ANNEE 2013

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2013

Au niveau international, la croissance économique mondiale en 2013 serait de 3% contre 3,1% en 2012. Cette évolution modérée résulterait à la fois d'une faible activité dans les pays avancés (+1,2%), en raison de la récession dans la zone euro (-0,6%) et d'une progression moins importante que prévue dans les pays émergents d'Asie (+6,9%) et en Afrique subsaharienne (+5,1%).

I.1- L'évolution de la situation économique dans les grandes zones

I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, l'économie américaine poursuit sa reprise à un rythme modéré au deuxième trimestre 2013. En effet, après 0,3% de croissance au premier trimestre, elle affiche une réalisation de 0,4% au deuxième trimestre.

I.1.2- La Zone Euro

Dans la zone euro, en revanche, le repli de l'activité s'est poursuivi au premier trimestre 2013, sur un rythme toutefois moins soutenu qu'au trimestre précédent (-0,2 % après -0,6 %). Dans le secteur manufacturier, l'activité a reculé de façon limitée (-0,2 % après -2,2 %).

L'amélioration est moins nette dans la zone euro où le climat des affaires dans le secteur manufacturier reste inférieur au seuil d'expansion. Il est tout de même désormais nettement supérieur au point bas atteint à l'été 2012.

Au deuxième trimestre, un léger redressement du PIB est attendu dans la zone euro (+0,1%), après le repli enregistré au premier trimestre (-0,2%). Cette inversion de tendance est liée à l'amélioration progressive des exportations et à une légère reprise de la demande intérieure soutenue par une politique monétaire accommodante.

I.1.3- Le Japon

Au Japon, la reprise de l'activité se consolide avec une augmentation du PIB de 1,0% au premier trimestre 2013. Une croissance moyenne de 0,6% est attendue par trimestre sur l'année et permettrait d'atteindre un taux de croissance de 2%.

I.1.4- Les pays émergents et en développement

Dans les pays émergents et en développement, le dynamisme a été moindre que prévu au deuxième trimestre 2013, en lien avec la baisse de la demande des pays avancés et la contraction des cours des matières premières. En Chine, l'activité a augmenté de 1,7% après 2,0% le trimestre précédent.

Tableau 5: Croissance en volume du PIB

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Monde	5,3	2,8	-0,5	5,1	3,9	3,1	3,0
Economies avancées	2,7	0,2	-3,8	3,1	1,7	1,2	1,2
Etats-Unis	1,9	0,0	-3,7	3,0	1,8	2,2	1,7
Zone Euro	2,9	0,5	-4,3	1,8	1,5	-0,6	-0,6
Allemagne	2,7	1,0	-5,1	3,6	3,1	0,9	0,3
France	2,3	0,1	-2,6	1,4	2,0	0,0	-0,2
Japon	2,4	-1,2	-6,3	4,0	-0,6	1,9	2,0
Chine	14,2	9,6	9,2	10,3	9,3	7,8	7,8
Inde	9,9	6,4	5,7	10,1	6,3	3,2	5,6
Royaume-Uni	2,7	-0,1	-4,9	1,4	2,5	0,3	0,9
Brésil	6,1	5,1	-0,6	7,5	2,7	0,9	2,5
Afrique Subsaharienne	7,0	5,5	2,8	5,4	5,4	4,9	5,1
Côte d'Ivoire	1,6	2,3	3,8	2,4	-4,7	9,8	9,0

Sources: WEO août 2013(FMI), DGE (DCPE)

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

L'inflation au niveau des pays avancés en projection annuelle se chiffre à 1,06%, avec le plus haut niveau observé au Royaume uni avec 2,11%. Le niveau observé dans la zone Euro est de 1,45% soutenu par la baisse observée au niveau des produits pétroliers, du café et du cacao.

Tableau 6: Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (p)
Chine	4,8	5,9	-0,7	3,3	5,5	2,6	2,4
Brésil	3,6	5,7	4,9	5,0	6,6	5,4	6,4
Pays avancés	2,2%	3,4%	0,1%	1,5%	2,7%	2,0%	1,5%
Etats-Unis	2,9	3,8	-0,3	1,6	3,1	2,1	1,6
Japon	0,0	1,4	-1,4	-0,7	-0,3	0,0	-0,1
Zone Euro	2,1	3,3	0,3	1,6	2,7	2,5	1,5
Afrique	6,9	11,7	10,4	7,2	10,1	7,9	6,9
Côte d'Ivoire	1,9	6,3	1,0	1,8	4,9	1,3	<3

Sources: WEO Aout 2013 (FMI), DGE (DCPE)

I.2.2- Les taux de change

Du côté du marché des changes, comparé au mois de mai 2013, l'Euro enregistre en juin une dépréciation par rapport au Yen (-2,1%) et une appréciation par rapport à la livre sterling (+0,3%), au Rand Sud africain (+8,4%), au Dollar américain (+1,6%) et au Yuan renminbi chinois (+1,5%).

I.3- Les cours des matières premières

Sur le marché des matières premières à fin juin, l'indice Moody's et l'indice Reuter reculent respectivement de 0,7% et 2,6% par rapport à mai 2013, traduisant une baisse généralisée des cours des matières premières. En effet, les cours du cacao (-2,6%), du café (-7,4%), du caoutchouc (-2,7%), du maïs (-4,4%), du sucre (-2,9%), du pétrole brut (-0,2%) et de l'or (-5,0%) se rétractent, tandis que ceux de l'huile de palme (+0,1%) et du coton (+0,4%) amorcent un redressement modéré. Au niveau des

produits transformés, le prix du gasoil (+1,5%) augmente, pendant que celui du super se stabilise, se maintenant à son niveau de mai 2013 (0,725 dollar le litre). Le cours du riz blanchi baisse de 1,1%.

Tableau 7: Cours des matières à fin septembre 2013

	en Francs CFA / unité de mesure			en Dollar américain / unité de mesure		
	6 mois 2012	6 mois 2013	Var. 13/12	6 mois 2012	6 mois 2013	Var. 12/13
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	1 256	1 171	-6,7%	2,46	2,34	-5,5%
Cacao	1 194	1 341	+5,0%	2,27	2,22	-2,5%
Huile de palme	555	425	-23,3%	1,10	0,85	-22,4%
Sucre	253	200	-21,2%	0,50	0,40	-20,2%
Riz 5% brisures	283	264	-6,6%	0,56	0,53	-5,3%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	1 065	1 005	-5,7%	2,11	2,01	-4,6%
Caoutchouc	1 747	1 345	-20,0%	3,46	2,69	-22,1%
Or	834 726	760 298	-8,9%	1 650,33	1 522,56	-7,7%
Pétrole brut	57 312	53 676	-6,3%	113,44	107,50	-5,2%

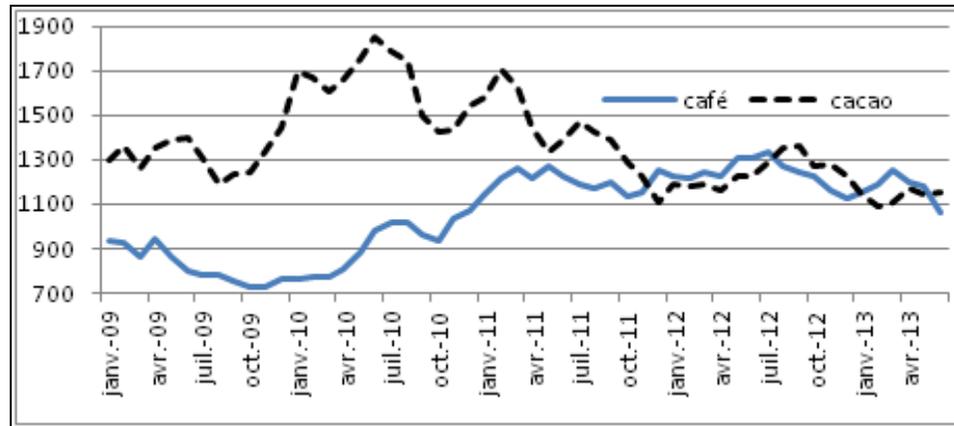
Source: Produitdoc, DGE (DCPE)

I.3.1- Les produits alimentaires

Les cours du café *robusta* ont atteint à fin juin 2013 en moyenne 1 171 FCFA/ Kg contre 1 256 FCFA/ Kg, soit une baisse de 6,7% par rapport aux six premiers mois de 2012.

Les cours du cacao connaissent une baisse moindre en 2013 comparées au fort repli enregistré entre 2011 et 2012. Ils s'établissent en moyenne sur les six premiers mois de l'année 2013 à 1 134 FCFA/Kg contre 1 194 FCFA à fin Juin 2012, soit un repli de 5,0%. Cette baisse a été atténuée par un recul de la production causé par des conditions météorologiques moins favorables en Afrique de l'ouest.

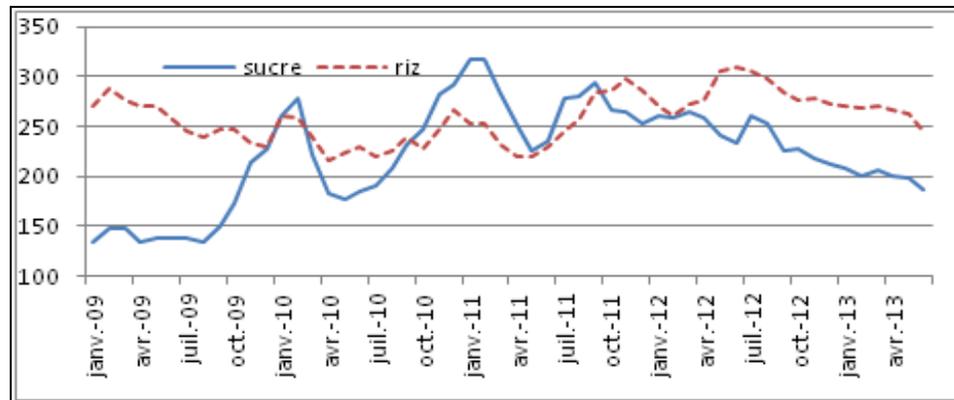
Graphique 2 : Evolution des cours du cacao et du café en F CFA/kg



Source : Produitdoc, DGE (DCPE)

Sur le marché du sucre, les cours moyens à fin juin 2013 se sont inscrits en baisse de 21,2%, pour se fixer à 200 FCFA/Kg au terme des six premiers mois de 2013. Cette décroissance est portée par le Brésil qui, bénéficiant d'une météorologie favorable, annonce une récolte record pour cette année.

Graphique 3 : Evolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg

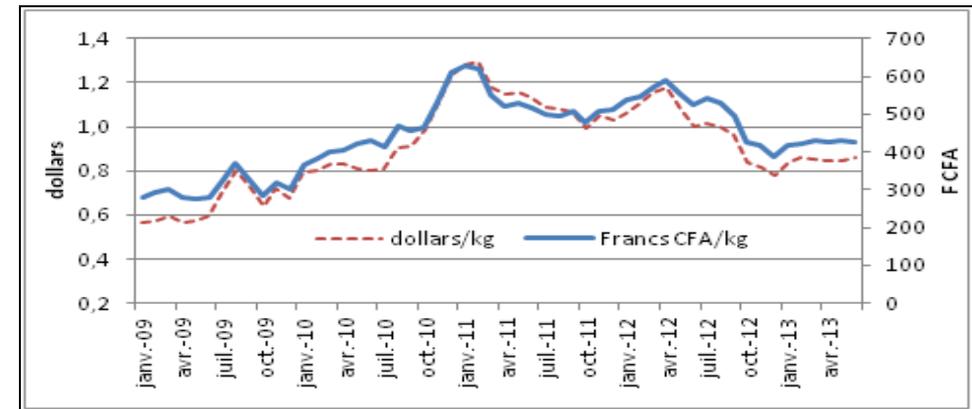


Source : Produitdoc, DGE (DCPE)

Sur le marché de l'huile de palme, les cours accusent une baisse de 23,3% pour s'établir en moyenne à 425 FCFA/Kg. Cette évolution

résulte de la progression de l'offre mondiale impulsée par les deux principaux producteurs que sont la Malaisie et l'Indonésie.

Graphique 4 : Evolution des cours de l'huile de palme



Source : Produitdoc, DGE (DCPE)

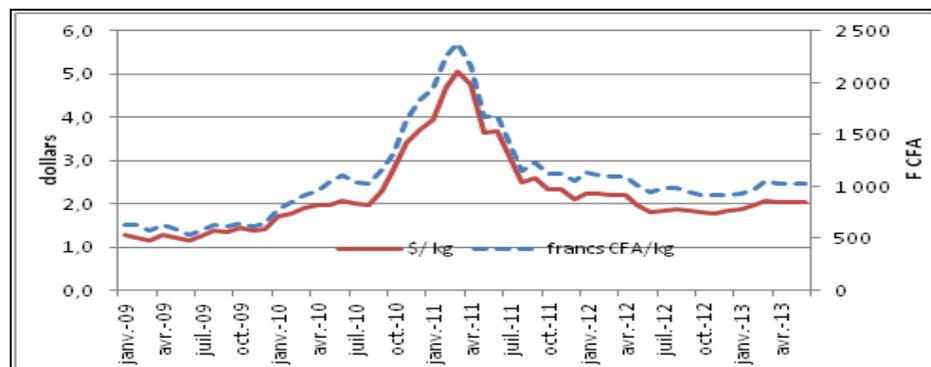
Les cours du riz de variété 5% brisures se sont inscrits en moyenne à 245 FCFA/Kg sur les six premiers mois de 2013, en repli de 6,6% attribuable à une offre de plus en plus abondante.

I.3.2. Les produits industriels

Les prix des matières premières industrielles ont connu dans l'ensemble un repli sur les six premiers mois de l'année, impactés par une baisse de la demande des principaux pays importateurs.

Ainsi, les cours du coton ont enregistré en moyenne un recul de 5,7% pour s'établir à 1 005 FCFA/KG à fin juin 2013 en raison de la chute de la demande chinoise.

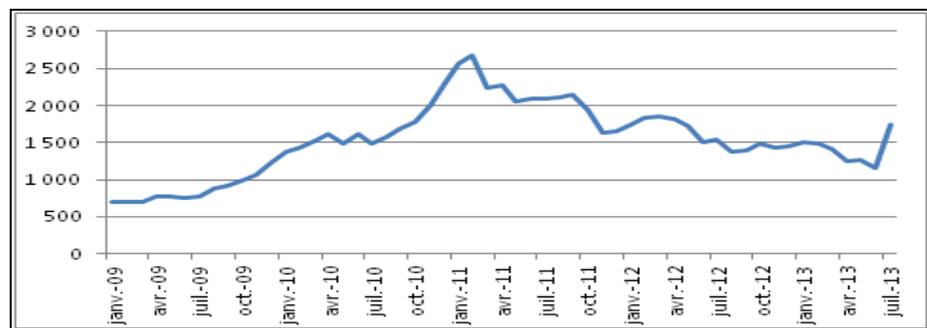
Graphique 5 : Evolution des cours du coton



Source : Produitdoc, DGE (DCPE)

Sur le marché du caoutchouc, la baisse des cours résulte du repli de la demande en Europe, aux Etats-Unis et en Chine, qui consomment près de 40% de la production mondiale de caoutchouc. Les cours se sont situés en moyenne à 1 345 FCFA/Kg à fin juin 2013 après 1 747 FCFA/Kg à la même période de 2012, soit une baisse de 23,0%.

Graphique 6 : Evolution des cours du caoutchouc



Source : Produitdoc, DGE (DCPE)

Graphique 7 : Evolution des cours du pétrole F CFA/baril



Source : Produitdoc, DGE (DCPE)

Les cours du pétrole brut se sont établis en moyenne à 52 676 FCFA le baril à fin juin 2013, en diminution de 6,3% par rapport à fin juin 2012. Ce repli est en lien avec la montée en puissance de l'offre nord-américaine qui met à mal la mainmise des pays de l'OPEP sur le marché.

II.- LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2013

Les analyses sont fondées sur les indicateurs disponibles à fin Juin 2013.

II.1- La production agricole

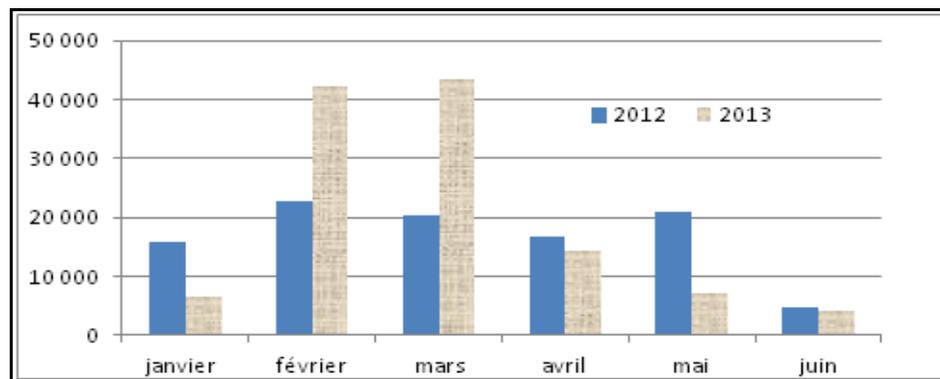
A fin juin 2013, l'agriculture d'exportation connaît une évolution favorable de la quasi-totalité des filières. En effet, elle est caractérisée par la bonne tenue des productions de cacao (+12,9% ; 634 558,5 tonnes) de coton (+31,2% ; 268 055,2 tonnes), d'anacarde (+40,4% ; 341 830,0 tonnes), de bois (+2,5% ; 690 063,5 m3), du caoutchouc (+2,8% ; 97 404,8 tonnes à fin mai) et de l'huile de palme (4,8% ; 243 874,2 tonnes à fin mai). Cependant, le sucre (-9,8% ; 124 781,3 tonnes) et le café (-13,7% ; 101 806,9 tonnes) se maintiennent en baisse.

Par spéculation, les principales tendances se présentent comme suit :

Le cacao se redresse après le recul de production en 2012, en liaison notamment avec l'entrée en production de nouvelles variétés végétales à rendement élevé. En outre, la filière bénéficie de l'amélioration du prix moyen bord champ qui passe de 669 FCFA/Kg à fin juin 2012 à 717 FCFA/Kg à fin juin 2013. Le revenu cumulé brut perçu par les

producteurs de cacao s'est ainsi amélioré de **17,3%** par rapport à son niveau de juin 2012 pour s'afficher à environ 454,9 milliards de FCFA

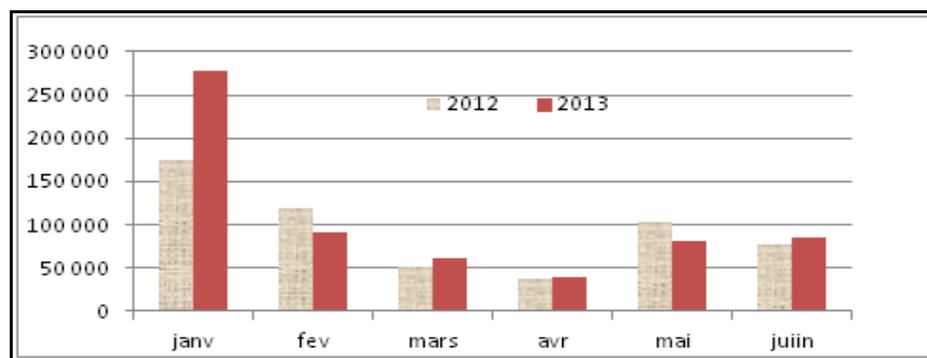
Graphique 8 : Production de café (en tonnes)



Sources : BCC, FRC

La contreperformance du **café** s'explique en partie par le manque d'entretien des plantations et la suspension des investissements nouveaux. Toutefois, le prix minimum garanti au producteur de **620 F CFA/Kg** est respecté et supérieur de 15,2% à celui de la même période de 2012. Il se dégage un revenu cumulé brut perçu par les producteurs de 63,1 milliards, en amélioration de **1,6%** par rapport à l'année précédente.

Graphique 9 : Production de cacao (en tonnes)



Sources : BCC, FRC

Globalement, en ce qui concerne les autres cultures de rentes, elles sont confrontées à des difficultés diverses à l'exception notable de l'ananas.

L'huile de palme se redresse, en lien avec l'activité des plantations industrielles.

Le dynamisme de la production d'**anacarde** s'explique par l'augmentation des superficies cultivées³ et l'intensification de la récolte en début d'année, confirmant une production précoce en 2013. Cette évolution favorable est perceptible à travers la forte croissance des exportations malgré le faible niveau des prix bord champ (**200 F CFA/Kg**).

La production de banane⁴ est en hausse de 10,1% par rapport à fin juin 2012 pour atteindre 197 420 tonnes.

La production d'ananas a connu une progression de 7,5% pour se situer à 41 062 tonnes à fin Juin 2013.

La production de **caoutchouc**, à fin mai 2013, s'est rétractée de 45,9% par rapport à la même période de 2012 pour se fixer à 97 404 tonnes.

La baisse de la production de **sucre** s'explique par l'arrêt de la production, pendant trois semaines au cours du premier trimestre 2013, d'un des deux opérateurs de la filière et par la poursuite de la contrebande sur l'importation de sucre qui entraîne un ralentissement du rythme des investissements dans la filière. A ces facteurs, s'ajoutent les raisons d'ordre climatique (baisse de la pluviométrie).

Le **coton graine** a bénéficié d'une subvention publique de 7 milliards permettant ainsi de réduire le coût des intrants. Par ailleurs, la filière tire profit d'un meilleur encadrement des producteurs par les sociétés cotonnières et certaines Organisations Professionnelles Agricoles (O.P.A). Elle profite également de l'appui des partenaires techniques et financiers pour le financement de certains projets, notamment le projet de relance de la culture attelée dans le bassin cotonnier. Toutefois, il est noté une baisse du prix bord champ qui passe de **265 FCFA/Kg** à **250 FCFA/Kg** entre les campagnes 2011/2012 et 2012/2013.

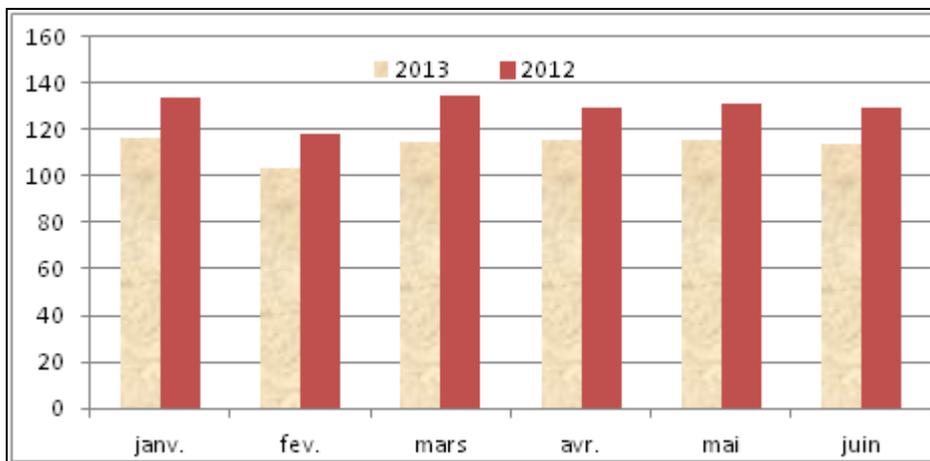
³La superficie cultivée est passé de 400 000 ha en 2009 à 750 000 ha en 2012.

⁴Production estimée sur la base des exportations de la DGD.

II.2- La production minière et pétrolière

Dans le domaine minier, l'extraction de pétrole brut continue de plonger (-12,5% contre une prévision annuelle de -8,1%) pour se fixer à 4,9 millions de barils, en raison du déclin naturel des différents champs.

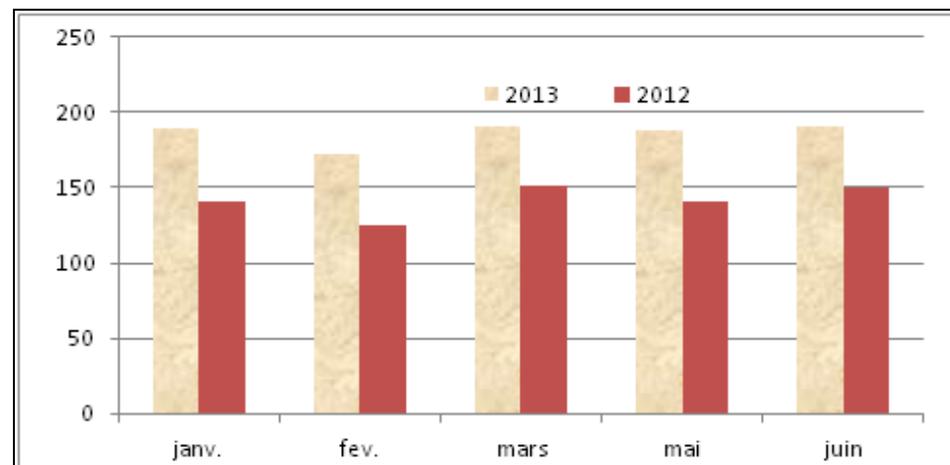
Graphique 10 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI

La production de gaz naturel progresse de 30,3% pour atteindre 1 105,1 millions de mètres cubes, sous l'effet des investissements réalisés sur les permis CI26 et CI27 en vue de répondre à l'accroissement du besoin en gaz nécessaire à la production d'électricité de source thermique.

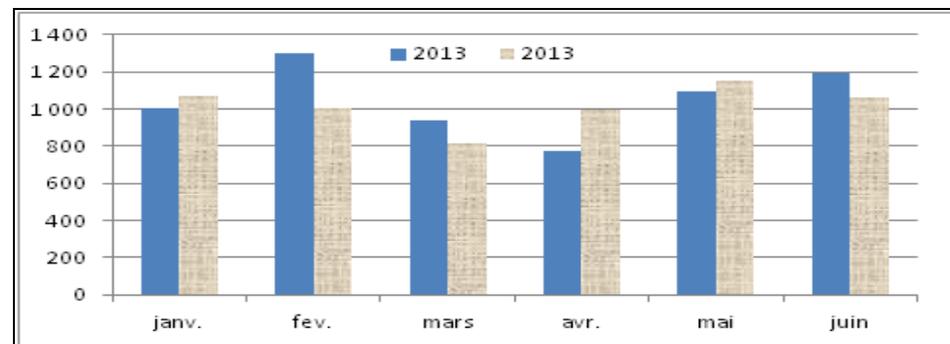
Graphique 11 : Production de gaz (millions de m3)



Source : PETROCI

La production cumulée d'or brut, à fin juin 2013, a connu une amélioration de 3,5% (pour une prévision annuelle à fin 2013 de +25%) et se chiffre à 6 313,5 kg. Cette hausse s'explique par la hausse de la production des mines de Tongon et de Bonikro.

Graphique 12 : Production de l'or (en kilogrammes)



Source : DIRECTION GENERALE DES MINES

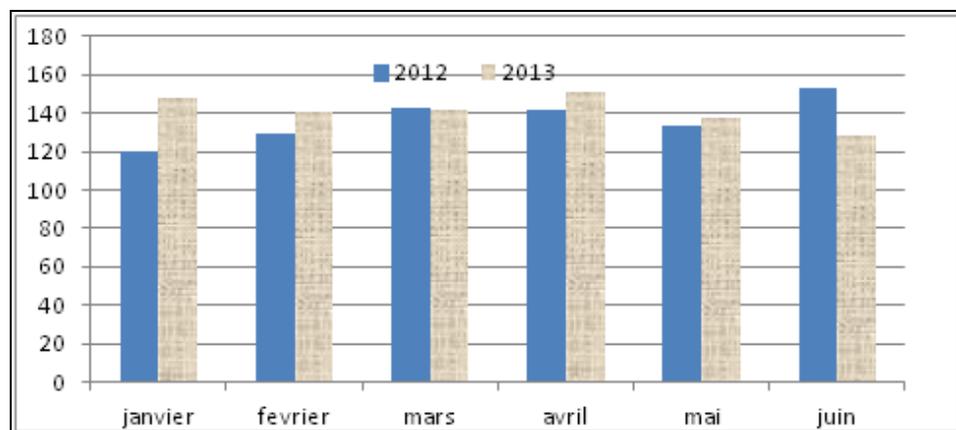
II.3- La production industrielle

L'activité industrielle est restée soutenue sur les cinq premiers mois de 2013, en relation avec l'évolution favorable de l'activité agricole et de la demande.

L'IHPI hors extraction croît de 8,3% en moyenne sur la période sous revue. Cette évolution est principalement attribuable aux branches « Produits des industries alimentaires et boissons » (+5,8%), « Meubles et produits divers non classés ailleurs » (+42,9%) et « Electricité, gaz et chaleur » (+18,1%).

Les industries alimentaires et boissons sont impulsées par l'accroissement de la demande perceptible notamment à travers la hausse des exportations en volume de cacao transformé (+13,4%), de café transformé (+11,6%) et d'amande de cajou (+60,0%).

Graphique 13 : Evolution trimestrielle de la production industrielle



Source : INS

La branche « Meubles et produits divers non classés ailleurs » (+42,9%), bénéficie de l'accroissement des ventes de mèches à cheveux et de la disponibilité des intrants pour leur production.

Il en découle une croissance de l'activité manufacturière de 7,8%.

Par ailleurs, la progression de l'activité de la branche « Electricité, gaz et chaleur », notamment la hausse de la consommation d'électricité de haute

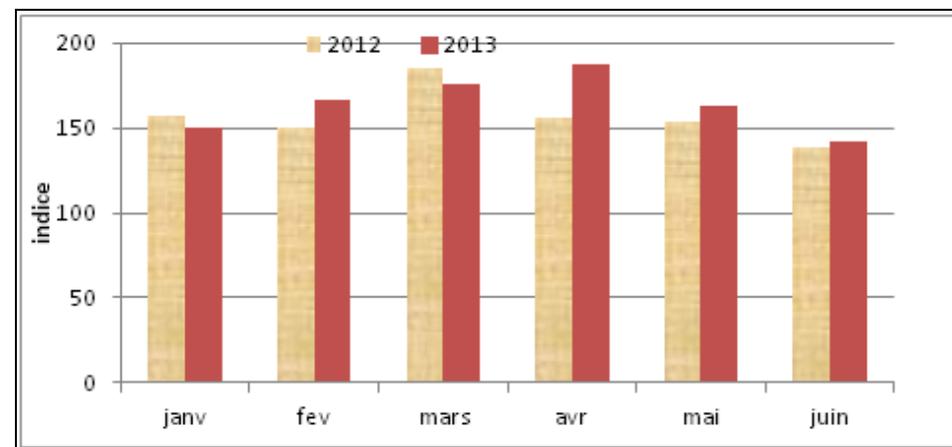
et moyenne tension (+10,1%) confirme bien le dynamisme de l'activité industrielle.

En dépit de cette performance d'ensemble, certaines branches se contractent. Il s'agit spécifiquement des « Produits chimiques » (-11,4%), des « Produits de raffinage, de la cokéfaction et des industries nucléaires » (-21,9%) et des « Ouvrages en métaux et produits du travail des métaux » (-38,6%).

Les « Produits de raffinage, de la cokéfaction et des industries nucléaires » (-21,9%) ont souffert de l'arrêt réglementaire (45 jours) des unités de production de bitume pour des travaux de maintenance.

Les « Ouvrages en métaux et produits du travail des métaux » pâtissent de la chute de la production de boîtes de conditionnement de conserves, du fait de la baisse des commandes.

Graphique 14 : Evolution des branches Agroalimentaires



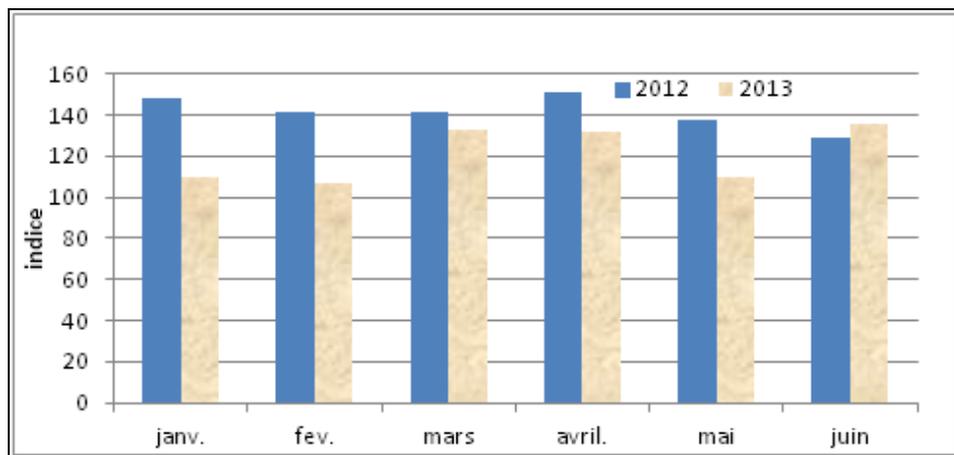
Source : INS

S'agissant du BTP, l'indicateur avancé accuse une baisse de 17,7% (pour une prévision annuelle de 25,3%) imputable au repli des productions de bitume (-75,3%), de ciment (-1,9%) et de bacs (-40,7%). La chute du bitume est fortement liée à l'arrêt réglementaire d'activité des unités de production. Hors bitume, l'indicateur avancé ne baisse que de 0,8%.

Cependant, il convient de relever la limite de l'indicateur avancé du BTP, uniquement basé sur la production. En effet, la chute de la production a

plutôt affecté les exportations et non les ventes nationales de bitume qui contribuent à l'activité du BTP.

Graphique 15 : Evolution du secteur du BTP



Source : INS

En terme de perspectives au niveau du BTP, une accélération des investissements dans le domaine de la route (réhabilitations, revêtement) est attendue, compte tenu de la faible exécution du budget prévu à cet effet (19,5 milliards exécutés sur un budget⁵ de 178,4 milliards). Les projets portent principalement sur :

- le Programme d'Entretien Routier 2013 notamment le volet "routes revêtues ;
- les travaux de l'Autoroute du Nord ;
- la route Boundiali – Tengrela ;
- l'Échangeur de la Riviera ;
- le Pont de Bouaflé ;
- le pont Riviera - Marcory ;
- le pont de Jacquville ;
- les travaux d'urgence pour le renforcement de l'Adduction d'Eau Potable d'Abidjan.

⁵ Budget issu du Collectif de juin 2013.

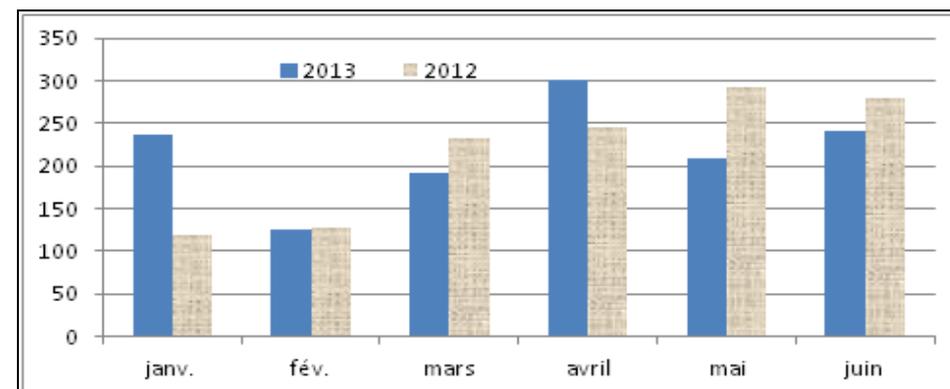
II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

Le premier semestre 2013, a enregistré une évolution favorable des énergies commerciales. Les productions d'électricité et de produits pétroliers progressent respectivement de 17,2% et 0,8% par rapport à la période correspondante de 2012.

Au cours de la période sous revue, la production de **produits pétroliers** par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) a été affectée par la survenue d'une panne sur une unité de production pendant le mois de mai. Elle a également subi la contraction de la production de HVO découlant d'une demande intérieure moindre (-94,2%) pour la production d'électricité. Par conséquent, les ventes intérieures baissent de 2,3%. Hors HVO, elles croissent de 14,2%, tirées principalement par le super (+24,8%), le gasoil (+7,3) et le Kérosène (+41,9%).

En ce qui concerne les exportations, elles poursuivent leur redressement (+11,5%), en relation avec l'amélioration des marges de raffinage de la SIR et un meilleur approvisionnement en pétrole brut.

Graphique 16 : Production de produits pétroliers (en milliers de tonnes)

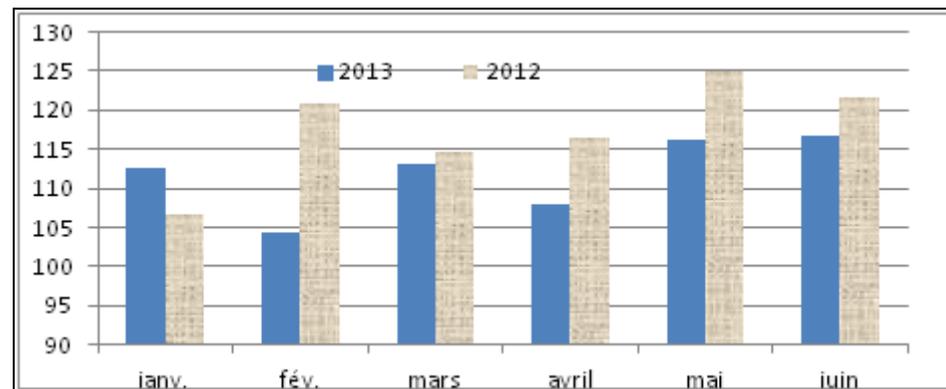


Source : SIR

Dans l'ensemble, les ventes de produits pétroliers augmentent de 1,1%. La production nette d'**électricité** bénéficie de la bonne disponibilité en eau des barrages, de la hausse de l'extraction de gaz naturel et de l'effet de l'extension de 70 à 100 MW de la capacité de production de la centrale thermique AGGREKO. Le dynamisme de la branche provient ainsi de la

source hydraulique (+54,0%) et de la source thermique (+7,8%). Il permet de satisfaire une consommation intérieure en accroissement (+12,1) aussi bien au niveau de la basse tension (+14,0%) que de la haute et moyenne tension (+10,1%).

Graphique 17 : Consommation de produits pétroliers (en 1000 TM)

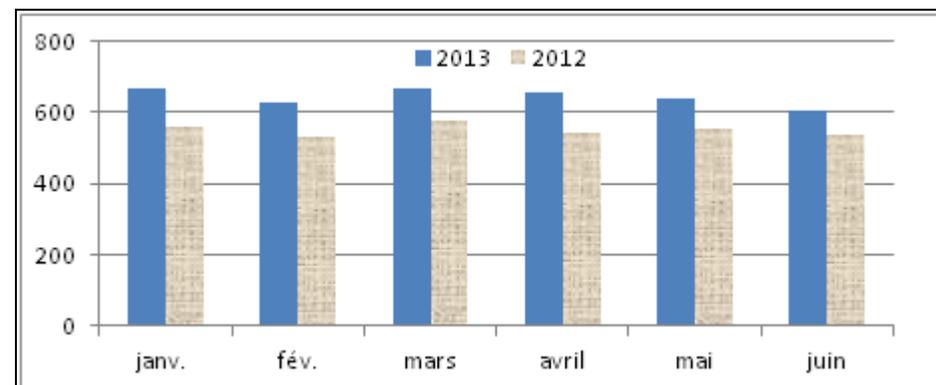


Sources : GPP

Les exportations d'électricité atteignent 431,9 Gwh contre 150,5 Gwh au premier semestre 2012, marquant un relâchement du flux tendu entre la demande et la production nette.

Sur la période écoulée de l'année, le taux de perte d'électricité ressort à 23,7% contre 28,0% un an plus tôt. Ce niveau reflète l'impact des mesures de lutte contre la fraude et des investissements en cours pour la réduction des pertes techniques, même si la déperdition reste encore élevée. En effet, le secteur reste confronté à des difficultés de distribution liées à la vétusté des installations qui occasionnent par moments des coupures.

Graphique 18 : Production d'électricité (en Gwh)



Source : CIE

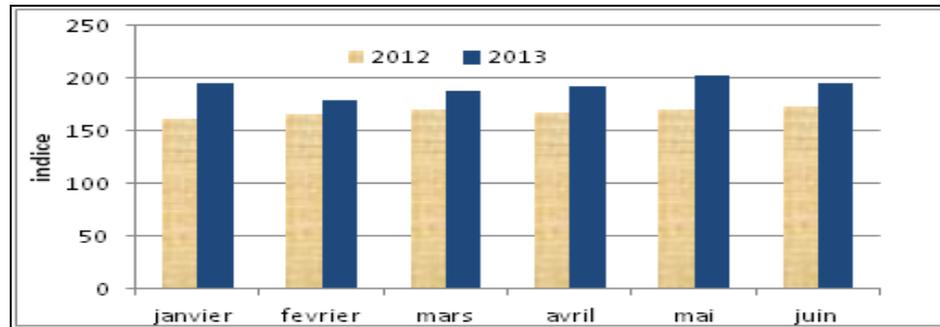
II.5- Les activités tertiaires

Les activités du **secteur tertiaire** se maintiennent en hausse sur le premier semestre 2013, en liaison avec la consolidation de la reprise économique et de la demande.

L'**Indice du Chiffre d'Affaires** du commerce de détail s'accroît de 14,8% en termes nominaux à fin juin. Cette performance provient principalement des ventes de « Produits pétroliers » (+19,5%), de « Matériaux de construction, quincaillerie » (+46,6%) et de « Véhicules automobiles neufs » (+18,9%) et de « Textiles, habillement, articles chaussants et cuirs » (+4,5%).

Le dynamisme des ventes de produits pétroliers, en lien avec les ventes de la SIR hors HVO, s'explique en grande partie par le relèvement des prix du butane depuis janvier 2013.

Graphique 19 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaire



Source : BCEAO

L'augmentation des ventes de « Véhicules automobiles neufs » est soutenue par l'exécution d'importantes commandes pour le rééquipement des services et le redéploiement des fonctionnaires de l'administration publique. Elle bénéficie également des facilitations offertes par les concessionnaires pour les acquisitions de véhicules neufs.

Cette évolution d'ensemble est atténuée par le repli des ventes de « Pièces et des accessoires de véhicules automobiles et de motocycles » (-13,4%) et de « Produits de la pêche, de la pisciculture » (-2,1%).

En termes réels, l'Indice du Chiffre d'Affaires progresse de 11,3%.

Au niveau du transport, la branche maritime enregistre à fin juin 2013, une progression du trafic global (+2,9%) par rapport à son niveau de fin juin 2012. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des exportations (+4,6%) et des importations (+1,6%). Toutefois, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) enregistre une baisse du trafic global (-3,1%) liée à une baisse des exportations (-3,6%) et des importations (-2,9%). Quant au Port Autonome de San Pedro (PASP), il enregistre un accroissement du trafic global (+46,6%) tiré par les exportations (+42,0%) et les importations (+54,2%). Le nombre de navires entrés connaît une baisse au niveau du PAA (-3,4%), tandis qu'il ressort en hausse au PASP (+9,7%).

Du côté du transport terrestre, selon les données issues des statistiques des transports urbains produits par l'Agence de Gestion du transport Urbain (AGETU), le nombre d'opérateurs de transports enregistrés est en hausse à fin juin 2013 par rapport à 2012 (+5%). Par ailleurs, cette tendance à la

hausse du transport terrestre est confortée par l'augmentation de la consommation de gasoil de 7,3%.

II.6- L'évolution des prix à la consommation

Un regain de tension inflationniste a été observé au cours du premier semestre 2013, confirmant la hausse traditionnelle des prix à la consommation sur la première moitié de l'année.

Le renchérissement des produits alimentaires est imputable notamment aux légumes frais (+18,4%), aux poissons (+8,4%) de même qu'aux huiles et graisses (+3,1%). L'oignon frais (+65,3%), l'aubergine locale (+13%), le gombo frais (+3,8%) et le haricot vert (+1,0%) sont les éléments qui concourent à l'augmentation du prix des légumes frais. Quant au prix du poisson, il est principalement affecté par le poisson fumé hareng (+15,4%), le poisson séché de Mopti (+13,9%), le poisson fumé maquereau (+12,6), le poisson frais appolo (+12,2%) et le poisson frais capitaine (+9,1%). Enfin, la hausse du prix de huile et graisse est tirée par l'huile d'arachide (+17,7%), l'huile de maïs (+7,6%), l'huile de palme traditionnelle (+1,1%) et le beurre de karité en vrac (+2,4%).

Par ailleurs, les prix de l'attiéké en vrac (+21,6%), du poulet local sur pied (+16,8%), du manioc râpé en vrac « plakali » (+14,9%), du riz brisé vendu au détail (+8,6%), du riz local vendu au détail (+5,7%), de la viande de bœuf sans os (+4%), de l'igname tardive « klinglè » (+2,5%) et du maïs séché en grain (+2,3%) restent orientés à la hausse.

La progression des prix des « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer », provient de l'ensemble des sous composantes, principalement des « Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (+9,8%), « Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage » (+3,9%) et des appareils ménagers (+3,5%).

La fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », subit principalement l'augmentation des prix du gaz butane de plus de 40% en janvier 2013 ainsi que des frais d'entretien et de réparation des logements (+2,8%).

Au niveau du Transport, les services ainsi que les ventes de véhicules enregistrent respectivement une hausse de prix de 2,6% et de 2,1%.

Ces niveaux ont toutefois été atténués par les postes ci-après :

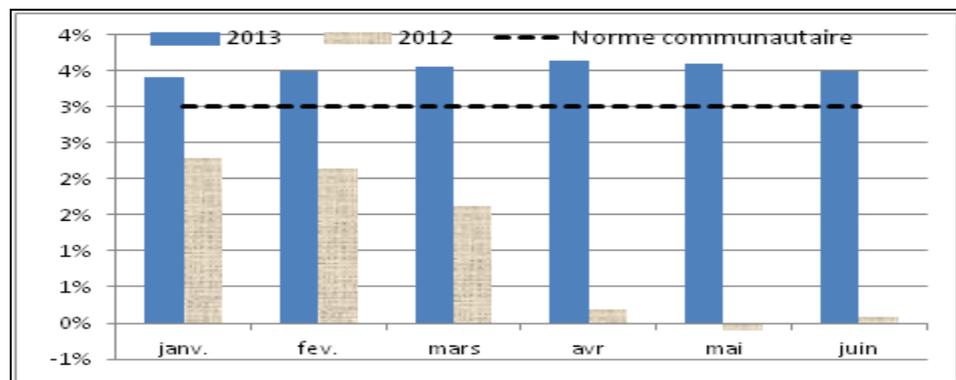
Le fléchissement des prix au niveau de la fonction « Santé » est attribuable à la politique du Gouvernement visant la gratuité ciblée des soins et l'appui à l'équipement des centres de santé. Ainsi, les groupes « services hospitaliers » (-2,0%), « services ambulatoires » (-2,1%) et « produits, appareils et matériels médicaux » (-1,4%) enregistrent des replis.

La baisse des prix de la « Communication » observée les années précédentes se tasse en raison de pratiques de prix de plus en plus proches du coût de production des services de téléphonie et de télécopie.

En moyenne sur la période écoulée de l'année, l'inflation est à la fois de source locale (+3,2%) et de source importée (+5,0%). L'augmentation des prix des biens alimentaires importés qui concourent à la hausse du prix local porte notamment sur les boissons (+17,6%), la viande, poissons en conserve (+16,5%), le riz (+14,9%), les produits laitiers (+9,2%), les fruits et légumes (+2,0%) et le poisson (+1,1%).

En **glissement annuel** au mois de juin 2013, l'inflation s'affiche à 2,9%, tirée par l'ensemble des fonctions, hormis la santé (-1,2%) et la communication (-0,2%). Les prix des fonctions « enseignement », « Articles d'habillement » et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » croissent respectivement de 27,6% et 7,8%.

Graphique 20 : Inflation cumulée depuis le début de l'année



Source : INS

II.7- Les échanges extérieurs

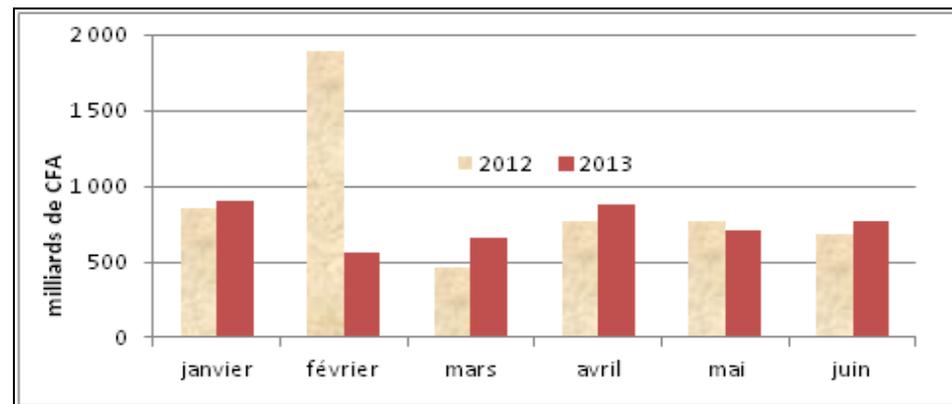
Les échanges de la Côte d'Ivoire avec l'extérieur au terme du premier semestre, sont marqués par les importations et réexportations exceptionnelles de plate forme de forage respectivement de 688,2 milliards et 699,0 milliards, soit une progression de en valeur de 41,3% et de 26,1%.

Hors biens exceptionnels, **les échanges extérieurs** se caractérisent par une hausse en valeur plus importante des exportations (+15,8%) par rapport aux importations (+4,1%), en liaison avec le dynamisme de l'activité économique.

La tendance haussière des exportations observée au début de l'année se maintient à la fin du premier semestre, malgré la baisse généralisée des cours des matières premières. La structure des exportations comprend 57,3% de produits primaires qui progressent de 12,3% et 42,7% de produits transformés, en hausse de 20,8%.

L'amélioration des produits transformés, s'explique en partie par le cacao transformé (+16,3%) et les produits pétroliers (+12,8%) qui bénéficient respectivement de la bonne tenue de l'industrie agroalimentaire et de la production de produits pétroliers. Ces deux produits ont constitué 53,0% des produits transformés exportés.

Graphique 21 : Exportations globales (en valeur)



Source : DGE (DCPE)

Les exportations de produits primaires comprennent le cacao fève (+39,6%), le pétrole brut (15,8%) et la noix de cajou (12,3%). Leur évolution est tirée principalement par le cacao fève (+19,0%) et l'anacarde (+114,3%), en lien avec la bonne tenue de la production.

Les exportations de la Côte d'Ivoire sont caractérisées par les échanges avec les partenaires traditionnels à savoir les Pays bas (+9,1%), les Etats Unis (+7,9%) et le Nigéria (+6,6%).

Au niveau des importations, la progression des biens d'équipement (+24,6%) reste forte en réponse aux besoins du secteur productif. Les entrées importantes portent sur les matériels de transport routier (+13,8%), des machines mécaniques (+30,4%) et des machines électriques (+46,9%).

Quant aux biens intermédiaires, ils sont en quasi stabilité en valeur (-0,6%) malgré une hausse en volume de 5,8%. Cette évolution résulte d'une importation de pétrole brut (-8,4%), de céramique, verre et pierre (-16,2%), engrais (+65,3%) et autres matériaux de construction (+73,6%). Les produits alimentaires accusent un repli de 3,2% lié notamment au riz (-20,3%), ainsi qu'aux graisses et huiles végétales (-39,8%). Cette baisse des importations de riz s'expliquerait à la fois par le dynamisme de la production (+122,4% à fin 2012) et l'effet de déstockage suite à la forte importation de 2012 (+35,6%).

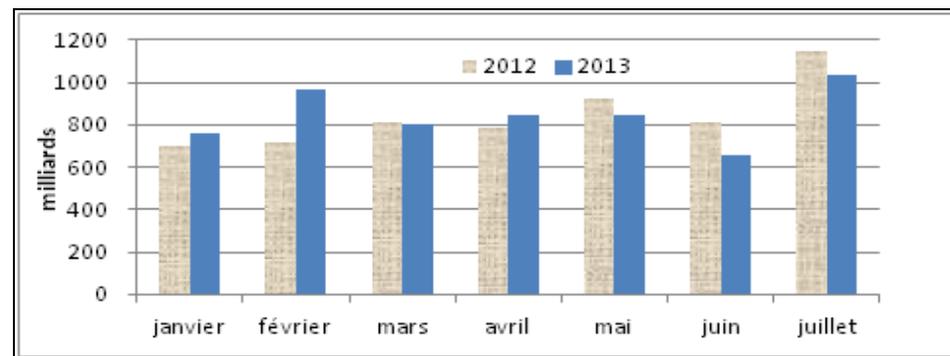
Hors biens d'équipement et bien exceptionnels, les importations restent en quasi-stabilité (+0,1%). Elles sont constituées à 50% de biens de consommation et à 50% de biens intermédiaires. Les biens intermédiaires sont essentiellement composés de pétrole brut (58,3%) alors que les biens de consommations sont assez diversifiés.

Les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire, au cours du premier semestre 2013, sont le Nigéria (+24,2%) en raison du pétrole brut, la France (+14,3%) et la Chine (+9,7%).

Il en résulte un excédent commercial de 840,5 milliards, en hausse de 339,0 milliards par rapport à la réalisation du premier semestre de 2012. Les prix à l'exportation augmentent de 7,1%, tandis que ceux des importations baissent de 16,4% entraînant une amélioration des termes de l'échange (+27,7%). Le taux de couverture des importations par les

exportations se situe à 128%, en hausse de 13,8 points par rapport au taux de la période correspondante de 2012.

Graphique 22 : Importations globales CAF



Source : DGD

II.8- La situation monétaire

L'évolution des agrégats monétaires à fin Mai 2013 par rapport à fin décembre 2012 laisse apparaître :

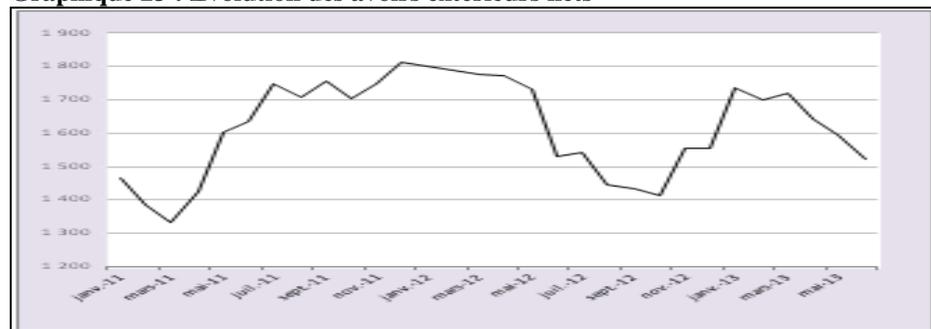
- une hausse de la masse monétaire de 70,2 milliards (1,4%) par rapport à fin décembre 2012 ;
- une consolidation des avoirs extérieurs nets de 53,0 milliards (+3,4%) ;
- une augmentation du crédit intérieur net (+2,7% ; 93,5 milliards).

II.8.1- La masse monétaire et ses contreparties

L'évolution des **agrégats monétaires** à fin mai 2013, est marquée par une augmentation des avoirs extérieurs nets (+3,4% ; +53,0 milliards) et du crédit intérieur net (+2,7% ; 93,5 milliards) par rapport au début de l'année.

Les avoirs extérieurs se confortent au regard des excédents commerciaux et de la mobilisation plus importante d'appuis extérieurs sur la période sous revue.

Graphique 23 : Evolution des avoirs extérieurs nets



Source : BCEAO, DGE (DCPE)

Quant au crédit intérieur net, il résulte de la dégradation de la Position Nette du Gouvernement (+9,2% ; +104,3 milliards) et de la faible contraction du crédit net à l'économie (-0,5% ; -10,8 milliards). Cette évolution du crédit à l'économie provient des crédits de campagne et des crédits ordinaires de court terme, en raison de leur saisonnalité. En effet, les crédits de campagne sont mis en place au dernier trimestre et le remboursement s'effectue sur les neuf premiers mois de l'année suivante. Les crédits ordinaires de court terme, progressent également au dernier trimestre avec la mise en place des prêts scolaires et baissent sur les neuf premiers mois de l'année suivante du fait des remboursements. S'agissant des crédits nets à moyen et long terme, source de financement des investissements, ils croissent de 4,6% (+35,4 milliards).

L'évolution du flux net de crédit à l'économie ne reflète pas la tendance des nouveaux prêts octroyés. Sur le premier semestre 2013, les nouvelles mises en place de crédits et les escomptes d'effets se sont accrus respectivement de 9,9% et 21,3% par rapport à la période correspondante de 2012, pour atteindre 1 073 milliards et 255,0 milliards.

Sur la base de ces évolutions, la masse monétaire a augmenté de 1,4% (+70,2 milliards) par rapport à fin décembre 2012. De même, les autres postes nets se sont accrus de 76,3 milliards, en relation avec la reconstitution et le relèvement des fonds propres des banques commerciales.

II.8.2- La répartition sectorielle des crédits

A fin Juin 2013, le financement bancaire de l'économie recensé à la centrale des risques atteint 1 752,8 milliards contre 1 757,6 milliards à fin décembre 2012, soit un repli de 4,8 milliards.

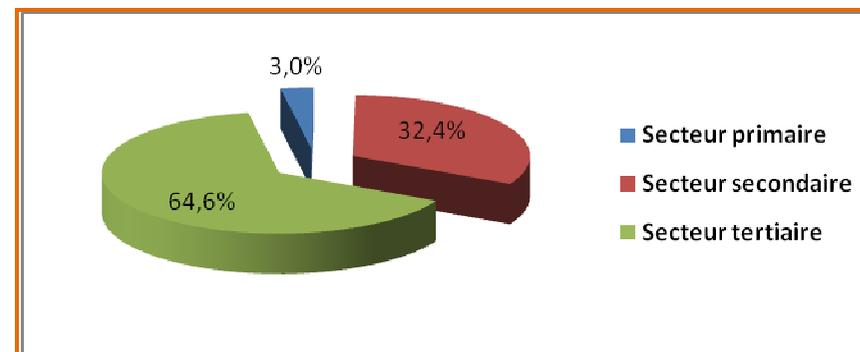
Les principales évolutions par secteur se déclinent comme ci-après :

Au niveau du secteur primaire, les crédits octroyés enregistrent une légère hausse de 1,7 milliards par rapport à fin décembre 2010 pour s'établir à 52,8 milliards à fin Juin 2013, soit 3,0% de l'encours global des crédits.

Au niveau du secteur secondaire, les crédits se contractent de 62,6 milliards par rapport à fin décembre 2010, pour se chiffrer à 568,5 milliards à fin Juin 2013. Au total, le secteur secondaire représente 32,4% de l'ensemble des crédits servant à financer l'économie contre 35,9%. Cette évolution est due à la réduction des crédits de moyen terme (-31,2 milliards) et des crédits de court terme (-30,0 milliards).

Le secteur tertiaire demeure le principal bénéficiaire des crédits au secteur privé (64,6 %).

Graphique 24 : Répartition sectorielle du crédit à l'économie à fin juin 2013



Source : DGE (DCPE)

II.8.3- Balance des paiements

A fin juin, la balance projetée des transactions courantes se chiffre à -255,4 milliards pour l'année 2013. Elle résulte des soldes déficitaires des balances des services (-1 008,6 milliards), des revenus (-517,0 milliards) et des transferts (-216,5 milliards) malgré un solde commercial excédentaire (+1 486,8 milliards). Par contre, le compte de capital et des opérations financières ressort excédentaire de 303,7 milliards porté par les transferts de capital (+122,5 milliards) et les opérations financières, notamment les investissements publics (+259,0 milliards). Il en résulte un solde de la balance des paiements excédentaire de 48,3 milliards.

II.9- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2013

II.9.1- Le contexte international

Au niveau international, la croissance économique mondiale pourrait rester en deçà de celle de 2012 (+3,1%) si les difficultés économiques des principaux pays développés et émergents ne sont pas résorbées d'ici la fin de l'année.

Le résultat économique en 2013 devrait porter l'empreinte des difficultés économiques des pays développés qui continuent d'affecter les pays en développement et les économies en transition ainsi que du déclin des investissements résultant des contraintes de financement dans les grandes économies en développement.

Dans ce contexte de difficulté économique, les pays avancés et ceux de la zone euro devraient enregistrer respectivement des taux de 1,2% et -0,6%. Les pays émergents d'Asie (+6,9%) et l'Afrique subsaharienne (+5,1%) connaîtraient une progression moins importante que celle prévue initialement. Les pays à faible revenu, continuent de résister au ralentissement économique des pays développés, mais pourraient être affectés par l'intensification des retombées négatives si des mesures appropriées ne sont pas prises.

Tableau 8: Cours des matières premières de 2010 à 2013

Cours	2 010	2 011	2012	2013 Estim
Café (F CFA/kg)	916,8	1 205,8	1 244,2	1015,1
Cacao (F CFA/kg)	1 547,6	1 404,2	1 212,3	1 175,9
Coton (F CFA/kg)	1 128,7	1 607,2	1 003,6	973,4
Caoutchouc (F CFA/kg)	1 806,4	2 271,5	1 722,7	1 530,7
Huile de palme (F CFA/kg)	425,1	507,5	479,3	374,7
Pétrole brut (F CFA/baril)	39 069,0	49 033,0	53 553,5	51 691,9
Or (F CFA/once)	605 423,5	739 483,8	851 093,3	723 048,7

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO), DGE (DCPE)

II.9.2- Le contexte national

Au plan national, le Gouvernement devrait continuer de mettre en place des mesures structurelles de grande ampleur en cohérence avec les objectifs du PND 2012-2015 pour consolider la reprise de l'activité économique et la stabilité du cadre macroéconomique. Aussi, l'action du Gouvernement serait elle axée sur l'accélération des investissements et la poursuite de l'amélioration du climat des affaires. Le taux de croissance estimé sur la base des données recueillies à fin juin 2013 devrait ressortir à 9,0%, en raison principalement des performances dans les bâtiments et travaux publics, de l'accélération de la politique d'industrialisation et d'électrification de la Côte d'Ivoire, mais aussi de l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales.

II.9.3- L'offre

S'agissant de l'offre, la production connaîtrait un dynamisme grâce à l'ensemble des secteurs d'activités. Cette consolidation de la croissance amorcée en 2012 provient de la poursuite des grands chantiers de l'Etat et de la mise en œuvre de nouveaux chantiers public et privé en lien avec le PND 2012-2015. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire devraient enregistrer respectivement 3,7%, 13,3% et 12,6%.

II.9.3.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire enregistrerait un taux de croissance de 3,7% en 2013, attribuable à l'agriculture vivrière (4% contre 3% en 2012), à l'agriculture d'exportation (+4,0% contre -0,2% en 2012). Quant à l'extraction minière, elle enregistre un rebond de 1,3% contre -4,5% en 2012 du fait de la baisse de la production de pétrole brut (9 308,1 milles barils en 2013 contre 10 770,3 milles barils en 2012, soit une baisse de 13,6%), en dépit de la consolidation des productions de gaz (+9,3%), et d'or (+15,1%), celle du manganèse ayant plus que doublé (240 000 tonnes en 2013, contre 108 330,1 tonnes en 2012). L'agriculture vivrière bénéficierait de la mise en œuvre de la politique de développement des filières agricoles à travers le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

Quant à l'agriculture d'exportation, la croissance est consécutive à la reprise de la production de cacao (1 449 300 tonnes contre 1 433 000 tonnes en 2012, soit une hausse de +1,1%) et de la hausse de la production des autres cultures d'exportations, en dépit d'une baisse importante de la production du café (105,8 milles tonnes contre 121,4 milles tonnes en 2012, soit une baisse de 12,9%).

Tableau 9 : Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2010	2011	2012	2013 (prév.)
Café	94,4	32,3	121,4	105,8
Cacao	1 301,7	1 559,4	1 433,0	1 449,3
Banane	372,9	355,7	377,1	395,9
Ananas	78,5	91,6	84,2	88,4
Coton graine	178,2	198,3	288,4	400,0
Huiles de palme	384,5	394,0	417,8	442,0
Caoutchouc	231,5	238,7	254,7	274,5
Anacarde	370,0	380,0	450,0	480,0

Sources : ACE, APROMAC, APROSAPCI, ARECA, DGD, DGE (DCPE)

L'évolution de l'extraction minière serait le résultat conjugué de la performance de l'or (+15,1%) du gaz (9,3%) et de la contraction du pétrole brut (-13,6%) en raison de la fermeture et à l'arrêt récurrent des puits pour travaux et au report des investissements sur certains puits.

Tableau 10: Production de pétrole brut, de gaz et d'or

Extraction minière (en tonnes)	2011	2012	2013 (prév)	Var 13/12
Pétrole (en milliers de barils)	12 390,5	10 770,3	9 308,1	-13,6%
Pétrole (en barils/jour)	33 946,6	29 507,7	25 501,6	-13,6%
Gaz (millions de mètre cube)	1 631,8	1 779,9	1 946,1	9,3%
OR (Kg)	12 356,8	12 164,1	14 000,0	15,1%

Sources : PETROCI, SODEMI, DGE (DCPE)

II.9.3.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire devrait profiter de l'amélioration de l'environnement des affaires, de la promotion de l'investissement public et privé ainsi que du renforcement du partenariat public-privé. Il devrait évoluer de 13,3% en 2013 après 19,2% réalisé en 2012. Cet accroissement proviendrait principalement de la hausse des BTP (25,3%) suite à la progression des chantiers publics entamés en 2012 et au démarrage de nouveaux projets.

Ces chantiers publics sont :

- la réalisation de l'autoroute Abidjan-Bassam ;
- la construction de réceptifs hôteliers de haut standing (groupe Teylieum, Azalai hôtels, Radisson blu etc.) ;
- la réhabilitation des bâtiments administratifs publics et privés ;
- la construction des infrastructures sociales de base (salles de classes et centres de santé) ;
- la construction d'habitats sociaux ;
- la poursuite de la construction de la centrale thermique Ciprel 4 ;
- la maintenance et l'extension du réseau routier ;
- la pleine activité des chantiers relatifs à la construction des ponts Riviéra-Marcory, de Jacquville et de Bouaflé ;
- le bitumage des voies Boundiali-Tengréla.

En outre, la bonne tenue du secteur secondaire s'explique par l'accélération de la valeur ajoutée de l'énergie (+16,2%) et des produits pétroliers (+5,0%).

II.9.3.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire augmenterait sa valeur ajoutée de 12,6%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes en liaison avec la vigueur du secteur secondaire à travers les services rendus aux entreprises, la bonne santé des services financiers et assurances, ainsi que la relance du tourisme et des services immobiliers.

Les droits et taxes, progresseraient de 20,5%, dans un contexte de hausse importante de l'agriculture d'exportation et d'une meilleure politique de recouvrement des recettes fiscales au niveau des activités plus dynamiques des secteurs secondaire et tertiaire.

II.9.3.4- Le secteur non marchand

La production non marchande connaîtrait une hausse de 4,0% en liaison notamment, avec l'augmentation de la masse salariale et de la productivité des fonctionnaires.

Tableau 11: Comparaison des prévisions sectorielles

Croissance en volume en %	2011	2012	Estimations 2013
Secteur primaire	4,8	2,3	3,7
Secteur secondaire	-7,4	19,2	13,3
Secteur tertiaire	-12,4	13,5	12,6
PIB non marchand	0.5	3 :9	4,0
PIB total	-4,7	9,8	9,0

Source : DGE (DCPE)

II.9.4- La demande

La demande profiterait de la consolidation de la croissance économique. La consommation bénéficierait de la normalisation de la situation sociopolitique, de la hausse des revenus, notamment le revenu cumulé brut perçu par les producteurs de cacao et de la création d'emplois.

La consommation finale augmenterait de 4,3% en 2013 contre 13% en 2012. S'agissant des investissements, ils repartiraient en hausse de 39,9%, soutenus par les chantiers de l'Etat, le renouvellement et l'accroissement par le secteur privé des outils de production. Le taux d'investissement ressortirait à 17,5% du PIB en 2013, contre 13,7% en 2012 et 8,2% en 2011. S'agissant du taux d'investissement public, il s'établirait à 7,2% en 2013 contre 4,9% en 2012. Concernant le commerce extérieur, les importations seraient en hausse de 13,8% en lien avec la vitalité de l'activité nationale pour sa consommation en biens intermédiaires et d'équipement. Les exportations qui devraient être soutenues principalement par la croissance des produits pétroliers, des produits de l'agro-industrie et de l'agriculture d'exportation sont estimées à 10,9%.

Tableau 12: Situation monétaire intégrée

RUBRIQUES	31/12/2012 réalisation	31/12/2013 Prévisions actualisées	Variation en niveau	Variations en pourcentage %
Avoirs extérieurs nets	1 556,9	1 605,1	48,2	3,1
· BCEAO	1 296,6	1 365,7	69,1	5,3
· Banques	260,4	239,5	-20,9	-8,0
Crédit intérieur	3 440,5	3 888,4	447,9	13,0
Dont Position Nette du Gouvernement	1 132,2	1 232,7	100,5	8,9
Dont Crédit à l'économie	2 308,3	2 655,7	347,4	15,1
Masse monétaire	4 911,4	5 397,5	486,1	9,9
Circulation fiduciaire	1 591,4	1 511,3	-80,1	-5,0
CNCE	0,0	0,0	0	
Dépôts en banques	3 320,1	3 886,2	566,1	17,1
Autres éléments nets	86,0	96,0	10	11,6

Source : BCEAO

II.9.5- Les prix

L'inflation devrait connaître une hausse en dessous de 3% en 2013, du fait notamment, de l'augmentation des prix du gaz butane, de la hausse tarifaire et du basculement au tarif général des clients « faux modérés » dans le secteur électricité ainsi que de la mise en œuvre du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers.

II.9.6- Les comptes extérieurs

Pour les échanges extérieurs, la balance des transactions courantes ressortirait déficitaire de 396,9 milliards (2,8% du PIB) en 2013 contre -280,2 milliards en 2012 (-2,2% du PIB). Ce déficit proviendrait du maintien de la hausse des importations (+5 738,2 milliards contre 5 073,4 milliards en 2012, soit une hausse de 664,8 milliards) en rapport avec la consolidation des activités économiques en 2013.

Quant au compte de capital et d'opérations financières, il enregistre un excédent de 445,2 milliards. Le solde global de la balance des paiements ressort excédentaire de 48,3 milliards.

II.9.7- La situation monétaire

Les agrégats monétaires en 2013 devraient se caractériser par une augmentation de la masse monétaire de 621,4 milliards, soit une progression de 7,8% ; une consolidation des avoirs extérieurs nets de 48 milliards ; un accroissement net du crédit intérieur net de 409,1 milliards et un coefficient net de liquidité k en baisse s'établissant à 0,3780 après 0,3842 en 2012.

La masse monétaire ressortirait à 5 294,5 milliards en 2013 contre 4 911,4 milliards en 2012, en hausse de 383,1 milliards par rapport à son niveau de fin décembre 2012, soit une Progression de 9,9% se situant dans le sillage de la croissance du produit intérieur brut en valeur (+11,8%). Le taux de préférence pour les billets passerait de 0,3240 en 2012 à 0,2730 en 2013 en liaison avec les retombées des campagnes de promotion de la bancarisation et la facilitation des conditions d'ouverture des comptes bancaires. A fin décembre 2013, les dépôts en banque devraient ressortir à

3 849,1 milliards contre 3 320,1 milliards en 2012, soit une progression attendue de 15,9%.

Quant **au crédit intérieur**, il est projeté à 3 850,6 milliards contre 3 441,5 milliards à fin décembre 2012, soit une hausse de 409,1 milliards. Il se répartirait en **PNG** pour 1 256,0 milliards et en crédits à l'économie pour 2 594,6 milliards. En effet, la PNG devrait ressortir à 1 256,0 milliards au terme de l'année 2013 contre 1 131,2 milliards en 2012, soit un endettement net additionnel de 22,8 milliards en liaison notamment avec l'acquisition par les banques des titres publics et emprunts d'Etat émis au cours de l'année et les appuis financiers reçus du FMI. L'encours **des crédits à l'économie** ressortirait à 2 594,6 milliards à fin décembre 2013 contre 2 308,3 milliards un an plus tôt, s'inscrivant ainsi en hausse de 286,3 milliards, soit une progression de 15,0%.

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2013

L'orientation des finances publiques reste conforme aux objectifs de poursuite de l'optimisation des recouvrements et de rationalisation des dépenses publiques, visant la consolidation des performances macroéconomiques de 2012. Les recettes fiscales s'appuient sur l'hypothèse de consolidation du regain d'activité, le recouvrement de recettes sur l'ensemble du territoire national et l'encadrement des exonérations.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

La situation des finances publiques en 2013 est caractérisée par la mise en œuvre de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers et les aménagements de l'annexe fiscale, notamment les allègements liés au code d'investissement. Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du secteur du café et cacao, outre la bonne tenue des exportations, le taux du droit d'enregistrement a été révisé à la baisse, passant de 5% à 1,28% du prix CAF. Par ailleurs, l'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre d'améliorer le recouvrement de certains impôts et d'accroître le taux d'absorption des investissements publics.

A fin 2013, les recettes et dons sont estimés à 3 002,3 milliards (21,3% du PIB) contre un objectif arrêté au programme FEC de 2 992,0 milliards. Les recettes totales ressortiraient à 2 766,7 milliards et les dons à 235,6 milliards. Il ressortirait une plus value de 10,3 milliards, résultant essentiellement des performances des recettes non fiscales.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

Les recettes fiscales s'afficheraient à 2 384,1 milliards en hausse de 171,1 milliards par rapport à 2012 en lien avec la consolidation du regain d'activité, de recouvrement des recettes sur l'ensemble du territoire national et d'encadrement des exonérations.

- *Au niveau de la DGI*, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 209,3 milliards contre une réalisation de 168,8 milliards à fin 2012, en relation avec le regain d'activité enregistré en 2012 qui est ressorti

avec un taux de croissance de 9,8%. L'impôt sur les revenus et salaires se situerait à 302,5 milliards en hausse de 42,4 milliards par rapport à 2012, compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs sociaux, consécutivement à la mise en œuvre du PND.

La TVA quant à elle serait de 230,6 milliards, en hausse de 17,4% par rapport à 2012, tenant compte de l'action de renforcement des contrôles et de maîtrise de la collecte auprès du secteur des télécommunications. Toutefois, par rapport aux objectifs, une moins value de 14,4 milliards est anticipée à fin 2013, induite par les exonérations consacrées dans l'annexe fiscale en lien avec le Code d'investissement.

L'impôt foncier se situerait à 13,0 milliards, soit 3,6 milliards de plus que le niveau de 2012. Cette bonne performance s'explique par la mise en place de services dédiés à la gestion de cet impôt.

- *Au niveau du Trésor*, les estimations sont à 6,0 milliards contre un objectif de 4,2 milliards, soit une plus value de 1,8 milliards. Les impôts directs se chiffrent à 4,8 milliards contre un objectif de 3,0 milliards et les impôts sur biens et services à 1,2 milliard en ligne avec le niveau prévu.
- *En ce qui concerne la DGD*, les taxes sur les produits pétroliers, initialement projetées à 136,0 milliards, ressortiraient à 147,8 milliards, soit un gain de 11,8 milliards en raison de la hausse des volumes mis à la consommation consécutive à la bonne conjoncture économique, et à l'application de la nouvelle structure des prix en 2013.

Les taxes sur les marchandises générales ressortiraient à 649,0 milliards, et *les recettes issues du droit unique de sortie* sont fixées à 293,6 milliards contre un objectif de 260,0 milliards. Ces niveaux de prélèvements traduisent la hausse du volume des biens importés (marchandises générales) ainsi que celle des exportations de café-cacao.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales, ressortiraient à 382,7 milliards, soit 2,7% du PIB contre 327,3 milliards en 2012, soit une hausse de 55,4 milliards. Ce relèvement s'explique essentiellement par la sécurité sociale qui connaît une augmentation de 62,8 milliards. En effet, la mise en œuvre de la réforme de la sécurité sociale au cours de l'année a permis d'améliorer le rythme de collecte des cotisations sociales.

III.1.3-Les dons

En 2013, sont attendus 235,6 milliards de dons, comportant 130,4 milliards pour le financement des projets et 105,2 milliards de dons programme. Ces derniers comprennent 98,4 milliards de financement C2D.

Tableau 13: Recettes fiscales 2012 à 2014 par régies financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2012			2013			2014		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	1256,3	29,8	10,0	1239,3	-1,4	8,8	1416,6	14,3	9,0
Impôts directs	715,9	27,5	5,7	713,6	-0,3	5,1	812,9	13,9	5,1
dont Impôts sur bénéfices	394,7	28,1	3,1	336,7	-14,7	2,4	381,3	13,2	2,4
Impôts sur revenus et salaires	260,1	30,7	2,1	302,5	16,3	2,1	340,6	12,6	2,2
Impôts indirects	540,3	32,8	4,3	525,7	-2,7	3,7	603,7	14,8	3,9
dont TVA	196,4	52,1	1,6	230,6	17,4	1,6	254,6	10,4	1,7
Droit d'enregistrement café - cacao	74,2	-22,6	0,6	26,7	-64,0	0,2	23,8	-10,7	0,2
Patentes et licences	8,6	100,0	0,1	11,6	35,2	0,1	10,5	-9,5	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	92,1	37,9	0,7	47,5	-48,4	0,3	52,7	11,0	0,3
TRESOR	6,4	83,0	0,1	6,0	-6,3	0,0	6,0	0,0	0,0
Impôts directs	4,5	80,2	0,0	4,8	6,6	0,0	5,0	4,2	0,0
Impôts indirects	1,9	90,2	0,0	1,2	-36,9	0,0	1,0	-16,7	0,0
DGD	950,3	16,9	7,5	1138,8	19,8	8,1	1237,4	8,7	7,9
Taxes hors produits pétroliers	608,9	43,3	4,8	697,3	14,5	4,9	810,2	16,2	5,1
Taxes sur produits pétroliers	111,4	2,0	0,9	147,8	32,6	1,0	149,8	1,4	1,0
Taxes à l'exportation	230,0	-17,6	1,8	293,6	27,7	2,1	277,4	-5,5	1,8
RECETTES FISCALES	2213,0	24,0	17,6	2384,1	7,7%	16,9%	2660,0	11,6%	16,9%

Sources : DGTCP, DGD, DGE (DCPE)

Tableau 14: Recettes totales et dons 2010 à 2014

(en milliards de FCFA)	2010		2011		2012		2013		2014	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales	1928,5	17,0	1493,1	17,5	2213,0	17,6	2384,1	16,9	2660,0	16,9
Recettes non fiscales	247,7	2,2	199,9	2,3	327,2	2,6	382,7	2,7	408,7	2,6
Cotisations de sécurité sociale	162,8	1,4	131,0	1,5	235,9	1,9	298,7	2,1	317,0	2,0
Autres recettes non fiscales	84,9	0,7	68,9	0,8	91,3	0,7	84,0	0,6	91,7	0,6
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	<i>40,7</i>	<i>0,4</i>	<i>28,6</i>	<i>0,3</i>	<i>38,2</i>	<i>0,3</i>	<i>39,7</i>	<i>0,3</i>	<i>38,3</i>	<i>0,2</i>
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	<i>7,4</i>	<i>0,1</i>	<i>4,8</i>	<i>0,1</i>	<i>24,7</i>	<i>0,2</i>	<i>9,1</i>	<i>0,1</i>	<i>7,1</i>	<i>0,0</i>
<i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i>	<i>36,8</i>	<i>0,3</i>	<i>35,5</i>	<i>0,4</i>	<i>28,4</i>	<i>0,2</i>	<i>35,2</i>	<i>0,2</i>	<i>46,3</i>	<i>0,3</i>
TOTAL DONS	106,6	0,9	32,9	0,4	81,2	0,6	235,6	1,7	377,9	2,4
Dons-projets	41,1	0,4	21,9	0,3	51,5	0,4	130,4	0,9	221,3	1,4
Dons-programmes	65,5	0,6	11,0	0,1	29,7	0,2	105,2	0,7	156,6	1,0
dont CDD	0,0	0,0	0,0	0,0	19,7	0,2	98,4	0,7	147,6	0,9
RECETTES TOTALES HORS DONS	2176,2	19,2	1693,0	19,9	2540,2	20,2	2766,7	19,6	3068,7	19,5
RECETTES TOTALES ET DONS	2282,8	20,1	1725,9	20,3	2621,5	20,8	3002,3	21,3	3446,5	21,9

Sources : DGTCP, DGBF, DGE (DCPE)

III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets, l'année 2013 a été marquée par des réajustements à la hausse du budget initial de 69,2 milliards, en cours de gestion pour tenir compte de l'évolution de la situation macro-économique et des résultats du groupe consultatif, tenu à Paris en décembre 2012. Ces modifications ont permis d'intégrer certains projets d'investissement et de mettre à niveau les dotations d'autres projets au regard de leur exécution. Ainsi, les dépenses et prêts nets s'afficheraient à 3 384,4 milliards soit 24,0% du PIB contre 24,2% en 2012, dont 1 039,1 milliards de masse salariale.

III.2.1- Les dépenses courantes

Elles s'établiraient à 2 119,8 milliards contre un objectif de 2 086,9 milliards soit un surplus de 32,9 milliards imputable essentiellement aux subventions et transferts (316,9 milliards contre un objectif 286,0 milliards) émanant de la subvention au secteur électricité.

Les dépenses de personnel s'établiraient à 1 039,1 milliards, quasiment en phase avec la prévision de 1038,9 milliards. Toutefois, elles demeurent l'une des composantes les plus importantes des dépenses totales (30,7%) et représente 43,6% des recettes fiscales. Il faut souligner par ailleurs que dans l'optique du respect à terme de la norme communautaire, le Gouvernement a élaboré une stratégie de maîtrise de la masse salariale et a procédé à des contrôles des effectifs des fonctionnaires à travers divers mécanismes dont la notation des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Les prestations sociales se situeraient à 238,0 milliards contre 235,6 milliards de prévision soit un dépassement de 2,4 milliards imputable à la CGRAE qui accuserait une surconsommation de 3,8 milliards. Cette situation est imputable à l'opération tiroir institué par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative qui a entraîné la prise en charge d'environ 5 000 pensionnés supplémentaires par la CGRAE.

Les subventions et transferts se chiffraient à 316,9 milliards en 2013, soit 2,2% du PIB contre 3,3% en 2012. La couverture du déficit du secteur de l'électricité a nécessité une subvention de 76,7 milliards en 2013 contre 45,9 milliards prévus. Ce dépassement s'explique

essentiellement par la plus-value de 30,8 milliards sur les recettes de gaz. Il faut souligner que comparativement à 2012, une baisse de 93,6 milliards ressortirait sur les charges liées aux subventions et transferts. Cette diminution serait due à toutes les composantes de cette rubrique notamment la limitation des transferts au Fonds de Réserves café cacao à 2,0 milliards contre 40 milliards en 2012, des transferts aux EPN (64,4 milliards), des subventions au secteur électricité à 76,7 milliards contre 137,1 milliards en 2012.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient en phase avec les prévisions pour un niveau de 518,7 milliards en 2013 contre 531,3 milliards en 2012. Elles traduisent la poursuite des efforts du Gouvernement dans le sens de la rationalisation, à travers la limitation des dépenses de fonctionnement et le renforcement des contrôles sur les abonnements de l'État.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Elles seraient exécutées à hauteur de 1 015,1 milliards, dont 615,6 milliards financés sur ressources intérieures et 387,9 milliards sur ressources extérieures. Les investissements financés à partir des recouvrements du Trésor intègrent 115,0 milliards au titre du Programme Présidentiel d'Urgence et 49,2 milliards pour les projets relatifs au CDD. Relativement aux acquisitions d'actifs fixes financés par l'assistance extérieure, les dons projets s'élèveraient à 130,4 milliards et les emprunts projets à 257,5 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sortie de crise

Elles sont estimées à 40,7 milliards dont 33,9 milliards financés par le Trésor et 6,8 milliards par l'extérieur essentiellement par la Banque Mondiale pour le Projet d'Assistance Post Crise (PAPC). Les dépenses de sortie de crise comprendraient principalement les opérations au titre des activités de l'Autorité de Désarmement de Démobilisation et de Réinsertion (ADDR) (17,6 milliards) et du Conseil National de Sécurité (CNS) (10,0 milliards). Par ailleurs, il faut noter un financement du Trésor au titre des projets post crise à hauteur de 0,3 milliard.

Au total, pour l'année 2013, le déficit budgétaire global s'établirait à 382,0 milliards soit -2,7% du PIB. Ce déficit sera couvert par des émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier sous régionaux pour un montant net de 301,1 milliards et par des appuis budgétaires des partenaires au développement.

Tableau 15: Dépenses totales de l'Etat 2010-2014

(en milliards de FCFA)	2010		2011		2012		2013		2014	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	800,5	7,1	719,8	8,4	934,7	7,4	1039,1	7,4	1186,2	7,5
Prestations sociales	212,6	1,9	181,8	2,1	229,2	1,8	238,0	1,7	240,3	1,5
CNPS	88,4	0,8	77,3	0,9	99,4	0,8	104,2	0,7	108,4	0,7
CGRAE	124,2	1,1	104,5	1,2	129,8	1,0	133,8	0,9	131,9	0,8
Subventions et transferts	272,6	2,4	314,6	3,7	410,5	3,3	316,9	2,2	325,9	2,1
Dépenses de fonctionnement	470,3	4,1	371,1	4,4	531,3	4,2	518,7	3,7	560,5	3,6
Dépenses du budget de l'Etat	305,7	2,7	241,5	2,8	324,8	2,6	318,0	2,3	352,6	2,2
Autres dépenses de fonctionnement	164,6	1,4	129,6	1,5	206,5	1,6	200,8	1,4	207,9	1,3
Dépenses sociales ciblées	10,1	0,1	10,7	0,1	26,9	0,2	7,0	0,0	7,0	0,0
Dépenses d'investissement	349,9	3,1	285,6	3,4	615,8	4,9	1015,2	7,2	1239,6	7,9
Sur ressources internes	263,5	2,3	237,2	2,8	510,3	4,1	627,3	4,4	711,8	4,5
Sur ressources externes	86,4	0,8	48,4	0,6	105,5	0,8	387,9	2,7	527,8	3,3
Dépenses liées à la crise	141,5	1,2	75,4	0,9	56,5	0,4	40,7	0,3	47,5	0,3
Sur ressources internes	122,2	1,1	60,4	0,7	45,9	0,4	33,9	0,2	38,5	0,2
Sur ressources externes	19,3	0,2	15	0,2	10,6	0,1	6,8	0,0	9,0	0,1
Dépenses liées aux déchets toxiques	11,8	0,1	0	0,0	5	0,0	5	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	1,7	0,0	31,3	0,4	8,9	0,1	8,3	0,1	15,3	0,1
Intérêts dus sur la dette	194,4	1,7	219,3	2,6	233,0	1,8	197,1	1,4	204,7	1,3
Sur dette intérieure	66,3	0,6	89,6	1,1	79,6	0,6	96,6	0,7	115,7	0,7
Sur dette extérieure	128,1	1,1	129,7	1,5	153,4	1,2	100,5	0,7	89	0,6
Prêts nets	33,4	0,3	-0,9	0,0	2,3	0,0	-1,7	0,0	0,0	0,0
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)	2292,6	20,2	1989,4	23,3	2816,0	22,3	3182,3	22,5	3622,3	23,0
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	2498,8	22,0	2208,7	25,9	3054,0	24,2	3384,4	24,0	3827,0	24,3

Sources : DGTCF, DGBF, DGE (DCPE)

III.3- La dette publique

III.3.1- Le service de la dette publique

Prévus à 984,4 milliards dans le budget 2013 révisé, l'exécution du *service de la dette publique* devrait ressortir à 1 001,9 milliards, soit 7,1% du PIB et 35,4% des recettes intérieures contre respectivement 6,8% et 31,2% en 2012. Il comprend 254,2 milliards de dette extérieure et 747,6 milliards de dette intérieure.

Projeté à 725,4 milliards, le service de la *dette intérieure* devrait se chiffrer à 747,6 milliards en 2013 en hausse de 22,4 milliards par rapport l'objectif fixé. Cet écart est lié, d'une part aux intérêts précomptés sur les bons du Trésor (37,6 milliards contre 13,1 milliards en 2012) et d'autre part aux frais et commissions sur la dette intérieure estimés à 5,5 milliards.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 254,2 milliards à fin décembre 2013 contre une prévision initiale de 259 milliards. Ce service représente 3,8% de la valeur des exportations contre 7,8% en 2012.

Tableau 16: Situation d'exécution du service de la dette publique en 2013

		Service dû prévisionnel	Service dû réviser	Service réglé
	BCEAO	55,7	55,7	55,7
Dette intérieure	Banques commerciales	251,1	250,1	250,1
(en milliards de francs CFA)	Secteur non bancaire	412,6	411,5	411,5
	Frais et commission	6,0	3,5	5,5
	Total	725,4	720,8	747,6
	Multilatéraux	24,0	22,8	22,8
	dont annulation			
	Club de Paris	136,0	131,8	131,8
	dont rééchelonnement et annulation			
Dette extérieure	Autres bilatéraux	6,2	6,1	4,9
(en milliards de francs CFA)	Dette commerciale	75,9	76,6	76,6
	dont rééchelonnement et annulation			
	Standard Bank Londres			
	Autres	16,9	16,6	18,3
	Total	259,0	253,8	254,2
	TOTAL	984,4	974,6	1 001,9

Sources: DGTCP, DGE (DCPE)

Sur un service estimé à 974,6 milliards, les règlements pourraient avoisiner 946,9 milliards dont 693,1 milliards au profit des créanciers intérieurs et 253,8 milliards pour l'extérieur.

Les remboursements de titres émis sur le marché monétaire et financier devrait s'élever à 582,9 milliards dont 307,3 milliards de bons du Trésor comprenant 17,9 milliards d'intérêts précomptés sur les nouvelles émissions, 138,8 milliards d'Obligation du Trésor et 136,3 milliards d'emprunts obligataires.

Les règlements hors titres émis sur le marché monétaire et financier devraient se chiffrer à 110,3 milliards et se répartissent comme suit :

- 28 milliards au profit de la BCEAO pour le compte des DTS
- 18,3 milliards au profit des banques commerciales dont 6 milliards pour la CNCE, 4,9 milliards à la BNI, 2,2 milliards pour des titres à la BIAO, 2,2 milliards à la BICICI pour le compte de la dette « financement de sortie de crise » et 1,7 milliards au titre de la dette EECI détenue par la BIAO et la SGBCI.
- 64 milliards au niveau du secteur non bancaire, dont 27,8 milliards au profit de PFO et 16,3 milliards pour le compte de la dette titrisée CNPS et 11,1 milliards au profit des fournisseurs.

En outre, la situation à fin juillet fait état d'un niveau de remboursement d'arrières de 10,7 milliards comprenant essentiellement 5,4 milliards de remboursement de titres fournisseurs et 3,2 milliards pour PFO

Au titre du service de la dette extérieure, le service total estimé à 253,8 milliards, devrait être remboursé en totalité. Il s'agit de :

- 22,8 milliards pour les créanciers Multilatéraux dont 0,76 milliards pour le FMI, 18,6 milliards pour la BM, 12,6 milliards pour la BAD, 2,2 milliards pour la BEI, 2 milliards pour l'UEMOA, 1,99 milliard pour la BOAD et 4,56 milliards pour les autres multilatéraux ;
- 131,75 milliards pour le Club de Paris ;

- 6,1 pour les autres créanciers bilatéraux ;
- 76,6 milliards pour les commerciaux dont 72,2 milliards d'eurobonds ;
- Et 16,6 milliards au titre des charges exceptionnelles.

En plus, les paiements au titre des arriérés de la dette commerciale devrait se chiffrer à 17 milliards.

Tableau 17: Service de la dette publique réglée 2010-2013

en milliards de FCFA	2010	2011	2012	2013 est
SERVICE DETTE EXTERIEURE	132,60	74,50	128,00	253,79
en % du PIB	1,17	0,66	1,02	1,80
en % recettes budgétaires intérieures	6,09	4,40	5,04	9,23
en % dépenses budgétaires	5,31	3,37	4,19	7,68
SERVICE DETTE INTERIEURE	493,30	793,10	219,30	693,12
en % du PIB	4,35	6,98	1,74	4,91
TOTAL SERVICE	625,90	867,60	347,30	946,91
en % du PIB	5,51	7,64	2,76	6,70
en % recettes budgétaires intérieures.	28,76	51,25	13,67	34,43

Sources : DGTCP, DGE (DCPE)

IV.- LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES

Dans la dynamique de relance de l'activité, le Gouvernement met un accent particulier en 2013 sur le renforcement de la gestion des finances publiques notamment celle de la dette, le rétablissement de la viabilité financière du secteur énergie afin d'accroître son offre et soutenir la croissance, ainsi que l'amélioration du climat des affaires.

IV.1- La gestion des finances publiques

En vue d'optimiser son potentiel de recouvrement, des mesures spécifiques ont été adoptées par les régies. Pour ce qui est de la fiscalité intérieure, elles concernent notamment l'intensification des différents types de contrôle, le renforcement des actions de recouvrement des arriérés et le suivi systématique des déclarations créditrices en matière de TVA. Concernant les droits de porte, les mesures ont porté essentiellement sur la lutte contre la fraude des marchandises à l'importation et à l'exportation.

Au titre de l'endettement, la Côte d'Ivoire compte consolider la soutenabilité des finances publiques et assurer la viabilité de sa dette, après les allègements liés à l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Pour relever ce défi, le Gouvernement a bénéficié de l'assistance technique de la Banque Mondiale et du FMI en 2013 pour l'élaboration de la politique nationale d'endettement qui devrait être le cadre de référence de la stratégie d'endettement et de gestion de la dette publique.

L'objectif étant de re-profiler la dette intérieure sur un horizon à moyen et long terme et de privilégier les guichets concessionnels concernant l'endettement extérieur. La coordination et le suivi de la politique nationale d'endettement ont été confiés au Comité National de la Dette Publique (CNDP) créé par le décret n°2011-424 du 30 novembre 2011. Ce comité a démarré ses activités avec l'élaboration de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) qui est annexé à la loi de finances 2014.

IV.2- La filière café-cacao

Concernant la filière café-cacao, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la réforme et maintiendra les prix minimum garanti aux producteurs d'au moins 60% du prix Caf de référence. L'opération d'évaluation du renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles sera finalisée avant fin 2013. A cet effet, les termes de références pour le recrutement d'un bureau d'études ont été élaborés et la procédure de recrutement a été lancée. En outre, des études sont en cours et devraient permettre d'évaluer les besoins en financement additionnel du fonds de réserves.

IV.3- Le secteur des hydrocarbures

Dans le souci d'assurer la viabilité du mécanisme de subvention du gaz butane, le Gouvernement a procédé à une augmentation de 15 FCFA/litre sur le super. En outre, le prix de vente de la bouteille de gaz B6 a été porté de 1800 FCFA à 2000 FCFA et de 4000 FCFA à 5200 FCFA pour la bouteille B12. La bouteille B28 ne bénéficie plus de subvention. Toutes ces mesures mises en œuvre depuis le 1er janvier 2013 ont permis d'assurer l'équilibre mensuel du compte subvention butane et l'approvisionnement régulier du gaz butane sur le marché.

Au niveau du sous-secteur des produits pétroliers, un nouveau mécanisme des prix a été adopté en novembre 2012 et mis en œuvre depuis avril 2013. Il tient compte de l'impact social de l'évolution des prix à la pompe et de la nécessité de refléter les prix du marché international. La nouvelle structure des prix de ce mécanisme consacre une baisse de la fiscalité (la TVA passe de 18% à 9% sur le SUPER et le GASOIL), en vue de contenir le prix à la pompe. Concernant la SIR, la dette cumulée de l'Etat vis-à-vis de la structure à fin 2012 a fait l'objet d'un traitement. En outre, le nouveau mécanisme prévoit un soutien à la marge de raffinage. Toutes ces actions visent à éliminer le déficit financier structurel de la SIR et la rendre plus compétitive.

IV.4- Le secteur de l'électricité

Le Gouvernement a adopté en Conseil des Ministres, en novembre 2012, une stratégie à moyen terme pour le retour à l'équilibre financier du secteur électricité et promouvoir son développement en vue de soutenir la croissance. Cette stratégie s'articule autour de (i) la renégociation des prix de cession du gaz, (ii) la renégociation de la rémunération du concessionnaire, (iii) la réduction des pertes techniques et non techniques, (iv) l'amélioration des recouvrements en ex-zone CNO et (v) la mise en œuvre d'une nouvelle structure des tarifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, (i) les réductions du coût du gaz ont été opérées sur le du bloc CI-27 (Foxtrot) et le champ-CI-26 (CNR), (ii) la rémunération du concessionnaire a été revue à la baisse et un accord a été obtenu sur son appui au secteur à hauteur de 8 milliards sur la période 2013 à 2015, (iii) le taux de recouvrement des factures en ex-zone CNO devrait passer de 40% en 2012 à plus de 60% en 2013, (iv) le nouveau projet de code de l'électricité a été adopté en Conseil des Ministres en mai 2013. Après le vote à l'Assemblée Nationale, son application contribuera à améliorer le cadre légal de lutte contre la fraude, (v) les clients inscrits aux tarifs modérés consommant plus de 200 Kwh le bimestre ont été reclassés au tarif général des ménages, depuis janvier 2013.

Toutes les actions ci-dessus mentionnées y compris celles mises en œuvre en 2012 devront favoriser l'augmentation de l'offre de l'électricité pour soutenir le dynamisme de la croissance et conforter la Côte d'Ivoire en sa qualité d'exportateur d'électricité. Plusieurs projets de développement du secteur ont ainsi été identifiés. Il s'agit de (i) la location d'une centrale thermique de 100 MW en 2013, (ii) des investissements sur le réseau de distribution pour améliorer le rendement global qui passera de 74,7% en 2012 à 77,3% en 2013, et (iii) la mise en service de la phase 4 de CIPREL. A moyen terme, l'accroissement des capacités hydroélectriques, notamment à travers le barrage de Soubré, contribuera à la maîtrise des coûts de production de l'électricité.

IV.5- L'environnement des affaires et la promotion de la bonne gouvernance

Pour réaffirmer son engagement d'instauration d'un climat général de bonne gouvernance, le Gouvernement met en œuvre des actions spécifiques afin d'améliorer les indicateurs du « Doing Business » et d'assurer l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au Millenium Challenge Corporation. Concernant le climat des affaires, les avancées significatives enregistrées en 2012 ont été consolidées. Dans ce cadre, le Gouvernement a élaboré un plan d'actions qui a visé notamment la création du Guichet Unique du Commerce Extérieur, ainsi que les réductions des coûts de passage des marchandises au Port Autonome d'Abidjan, de procédure de transfert de propriété et de publication de l'avis de création des entreprises.

Pour le Millenium Challenge Corporation, vingt (20) critères sont évalués pour déterminer l'éligibilité d'un pays à un tel instrument. Le défi pour la Côte d'Ivoire en 2013 est de valider cinq (5) critères supplémentaires dont au moins un dans la catégorie de la bonne gouvernance, en plus des cinq (5) indicateurs déjà respectés. Dans ce cadre, le Premier Ministre préside des réunions bimensuelles de revue des indicateurs. Ces rencontres permettent de passer en revue toutes les diligences relatives à la mise en œuvre des réformes et actions retenues pour améliorer le niveau des indicateurs.

IV.6- La lutte contre la pauvreté

Après une décennie de crise, le Gouvernement est déterminé à améliorer les indicateurs de pauvreté et les indicateurs sociaux. Profitant du retour à la croissance, la stratégie du Gouvernement en matière sociale et de réduction de la pauvreté s'articule autour de l'accès à l'emploi notamment des jeunes, de l'intervention accrue et mieux ciblée en faveur des secteurs prioritaires de l'éducation, de la santé, de la sécurité et des infrastructures de base.

Concernant l'emploi, il devrait évoluer favorablement avec la consolidation de la reprise dans le secteur privé et aux les recrutements dans l'administration publique principalement dans les secteurs éducation et santé. En outre, le renforcement entamé en 2012 des structures

nationales d'accompagnement à la création d'emplois notamment l'Institut National Ivoirien de l'Entreprise (INIE), l'Agence de la Formation Professionnelle (AGEFOP), ainsi que l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) est poursuivi en 2013. Par ailleurs, un Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) mis en place en 2012, auprès des Systèmes Financiers Décentralisés, pour faciliter leur accès aux microcrédits est rentré dans sa phase active en 2013. Il s'agit d'un fonds à taux réduit, consenti pour une période d'un an renouvelable une fois. Le Projet Emplois Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) financé par la Banque Mondiale est également dans sa phase de maturité, avec 4 857 jeunes retenus pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre. Pour l'amélioration des revenus des paysans, les producteurs de cacao (environ 700 000) et de café reçoivent dorénavant bord champ, 60% du prix CAF. Cette stratégie de commercialisation sera étendue à d'autres spéculations notamment le coton et l'anacarde.

S'agissant de la santé, le Gouvernement a initié la gratuité ciblée des soins réservés au couple mère-enfant, mais également au traitement du paludisme pour toute la population. Il est également établi un abattement de 30% du prix des autres actes payants. Par ailleurs, la réhabilitation, la construction de centres de santé et l'accessibilité aux médicaments essentiels, ainsi que le recrutement du personnel médical et paramédical permettront d'améliorer davantage le plateau technique du système sanitaire en 2013.

Concernant les infrastructures économiques, 830,3 km de routes ont été revêtues et 1 138 km de routes en terre ont été profilées en 2012. Les efforts sont plus accrus à ce niveau en 2013 avec la redynamisation du Fonds d'Investissement en Milieu Rural, la mise en œuvre du Projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (PUIUR), et la poursuite des grands travaux de l'Etat (Autoroute du Nord, 3ème Pont, Autoroute Abidjan-Bassam, etc).

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2014

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2014

I.1- L'environnement économique international

Au plan international, suite à un ralentissement en 2013 (3,0% contre 3,1 en 2012), l'économie mondiale devrait connaître un rebond en 2014 avec un taux de croissance de 3,7%.

Dans la zone euro, la crise économique se poursuit. Néanmoins, grâce à l'amélioration du désendettement du secteur privé et de l'amélioration de la compétitivité industrielle, les leaders des économies développées (USA et le Japon) devraient enregistrer une reprise économique.

Quant aux pays émergents qui représentent deux tiers de l'économie mondiale, la reprise serait timide en raison des effets du déséquilibre créé au sein de l'économie en 2012 et 2013 auxquels ils devraient faire face.

Tableau 18: Cours des matières premières de 2012 à 2014

PRODUITS EN CFA	2 012	2 013	2014 (prév)
Café (F CFA/kg)	1 244,2	1 015,1	880,5
Cacao (F CFA/kg)	1 212,3	1 175,9	1 156,7
Coton (F CFA/kg)	1 003,6	973,4	956,7
Caoutchouc (F CFA/kg)	1 722,7	1 530,7	1 668,6
Huile de palme	479,3	374,7	361,8
Pétrole brut (F CFA/baril)	53 553,5	51 691,9	49 272,2
Or (F CFA/once)	851 093,3	723 048,7	678 901,3

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO) DGE (DCPE)

Tableau 19: Evolution (%) de l'économie mondiale 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	5,1	3,9	3,1	3,1	3,7
Economies avancées	3,1	1,7	1,2	1,2	2,2
Etats-Unis	3,0	1,8	2,2	1,7	3,1
Zone Euro	1,8	1,5	-0,6	-0,6	1,1
Allemagne	3,6	3,1	0,9	0,3	1,2
France	1,4	2,0	0,0	-0,2	0,6
Japon	4,0	-0,6	1,9	2,0	0,2
Chine	10,3	9,3	7,8	7,8	7,6
Inde	10,1	6,3	3,2	5,6	6,6
Royaume-Uni	1,4	2,5	0,3	0,9	1,7
Brésil	7,5	2,7	0,9	2,5	3,5
Afrique Subsaharienne	5,4	5,4	4,9	5,1	5,2
Côte d'Ivoire	2,4	-4,7	9,8	9,0	9,1

Sources : WEO août 2013 (FMI), DGE (DCPE)

I.2- L'environnement national

L'année 2014 s'inscrirait dans la poursuite de la mise en œuvre du PND 2012-2015 qui devrait atteindre sa phase active en termes d'exécution des grands projets d'investissements.

Les hypothèses du cadrage macroéconomique 2014 prennent en compte l'amélioration de la situation sociopolitique, la consolidation de la paix et la politique de forte croissance économique soutenues par d'importants investissements publics et privés dans tous les secteurs d'activité. Pour y parvenir, le Gouvernement compte améliorer la capacité d'absorption, restructurer le secteur financier pour mieux assurer le financement de l'économie et améliorer le recouvrement des recettes fiscales pour soutenir l'exécution des grands projets investissements.

Le taux de croissance prévu à 9,1% contre 9,0% en 2013, en lien avec la poursuite et l'exécution des grands projets d'investissement, est tiré par la

performance de tous les secteurs d'activités à savoir : le secteur primaire (+5,6), le secteur secondaire (+14,5%) et le secteur le secteur tertiaire (+8,9%).

I.3- Les hypothèses et principaux résultats macroéconomiques pour l'année 2014

I.3.1- Au niveau de l'offre

L'offre serait surtout marquée par une progression des secteurs primaire de 5,6% contre 3,7% en 2013, secondaire (+14,5%) et tertiaire (+8,9%) par rapport à 2013.

I.3.1.1- Le secteur primaire

Les projections des produits agricoles tablent sur une bonne pluviométrie, un meilleur traitement phytosanitaire des plantations et du verger, une amélioration des routes de desserte ainsi que des prix rémunérateurs.

Le secteur primaire qui enregistrerait une évolution de 5,6%, devrait profiter de l'accélération de la production vivrière (+5,5%) tirée par la production du riz qui devrait connaître une forte augmentation en lien avec la mise en place de la SDNR dont l'objectif est d'atteindre l'autosuffisance à l'horizon 2016.

En outre il devait bénéficier des investissements dans le secteur agricole, de la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture d'exportation, de la pêche et l'élevage. Cependant, une baisse de la production de cacao est prévue de l'ordre de 1,9% (1 422 000 tonnes en 2014 contre 1 449 300 tonnes en 2013) en raison du repos végétatif, ce qui ralentirait la progression de la branche agriculture d'exportation de 1,3% en 2014 contre 4,0% en 2013.

Le secteur minier et pétrolier table sur les investissements dans les domaines de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits et mines existants. Ces activités s'appuieraient sur les facilités des codes minier et pétrolier. Les effets notables sur la production seraient escomptés dès l'année 2014 où la production de pétrole brut repartirait à la hausse de 16,7% (30 000 barils/jour contre 25 501,6 barils/jour). De plus, la production de l'or poursuivrait son dynamisme, grâce à la mine d'or de Tongon qui sera en pleine capacité de production sur la base d'une

fourniture régulière d'électricité. Ainsi, l'extraction minière progresserait de 22,1% en 2014 par rapport à 2013 (+1,3%).

La sylviculture devrait croître de 1,2% grâce à la demande de produits dérivés due à l'ouverture de nouveaux chantiers dans l'immobilier en rapport avec la bonne tenue des activités économique dans les branches industrielles.

I.3.1.2- Le secteur secondaire

L'activité industrielle profiterait des facilités issues du code des investissements et des Partenariats Publics Privés (PPP) pour l'augmentation des capacités et des nouvelles installations. Sous l'hypothèse d'une dynamique de la demande intérieure et extérieure, la croissance du secteur secondaire devrait s'afficher à 14,5% contre 13,3% en 2013.

Le BTP (+30,5%) devrait connaître une évolution notable après sa bonne tenue en 2013.

Cette évolution serait due à la poursuite des projets d'investissements publics et privés initiés en 2013 et à l'entame de nouveaux projets publics dès 2014.

L'agroalimentaire devrait enregistrer une hausse de 8,5% contre 6,5% en 2013 suite à la politique de transformation progressive du cacao, du café et de la noix de cajou. Elle devrait également profiter de la hausse de la demande dans les secteurs industriels en raison de la politique d'industrialisation encouragée par le Gouvernement. Quant aux produits pétroliers et l'énergie, ils repartiraient à la hausse avec les investissements qui seraient réalisés dans ce secteur. Il s'agit notamment des investissements du barrage de Soubré, de l'installation de la centrale de Ciprel 4 et de la politique d'électrification des zones rurales.

La production des produits pétroliers se situerait à 3 559 900 tonnes contre 3 246 700 tonnes en 2013, soit une progression de 9,6%. Quant à l'énergie, il devrait croître de 6,3% contre 16,2% en 2013.

I.3.1.3- Le secteur tertiaire

L'activité tertiaire, devrait retrouver sa vitalité en 2014 avec 8,9%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes en liaison avec la

vigueur de la relance du tourisme et des services immobiliers. Aussi la consolidation de l'activité des secteurs primaire et secondaire devraient elle profiter audit secteur.

Le commerce évoluerait positivement en 2014 de 9,7%, en rapport avec la reprise de la consommation et le rebond de l'activité économique. En outre, la hausse des salaires dans le secteur public et privé prévue par le Gouvernement ainsi que l'augmentation du revenu agricole issue des réformes de la filière café cacao (mise en œuvre du prix garanti aux producteurs) devrait profiter au secteur tertiaire.

Le recouvrement des droits et taxes s'améliorerait grâce à la stratégie de réforme de la TVA, aux mesures de rationalisation des exonérations, à la poursuite de la politique de déconcentration et de l'élargissement de l'assiette fiscale. L'opérationnalisation des brigades spéciales de lutte contre la fraude serait favorable à la hausse des droits et taxes. Sur ces hypothèses, les droits et taxes ressortiraient à 8,3 % en 2014 contre 20,5% en 2013.

Le transport qui enregistrerait une hausse de 8,6% contre 6,6% en 2013 pourrait bénéficier de la poursuite du renouvellement du parc auto, de l'amélioration de l'environnement sécuritaire sur les routes et des effets positifs des nouveaux projets routiers entrepris par le Gouvernement. Il s'agit notamment de : (i) la poursuite de la construction et la réhabilitation de l'autoroute du nord, de la construction de l'autoroute de Grand Bassam, de la construction du troisième pont et de l'échangeur de la Rivera 3.

Quant aux *autres services* et *la télécommunication*, ils connaîtraient respectivement des évolutions de 8,7% et 6,6%. Ces secteurs devraient pouvoir accompagner la dynamique de croissance projetée en 2014.

1.3.1.4- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand évoluerait de 7,0% en 2014, sous l'effet de l'augmentation des effectifs de la fonction publique imputable d'une part à la relance des concours de la fonction publique suspendus depuis 2011 ; et d'autre part aux recrutements dans les secteurs éducation et de la santé. Dans le secteur de la sécurité, la relance des recrutements de la police et de

la gendarmerie à travers l'ouverture des concours devrait permettre d'augmenter les effectifs de ces corps de métiers.

1.3.2- Du côté de la demande

La demande bénéficierait de la croissance économique et des politiques d'amélioration des revenus des ménages qui devraient être initiées par le Gouvernement. La consommation publique devrait enregistrer une augmentation de 4,2% après son repli de 10,9% en lien avec l'exécution des nouveaux chantiers publics. Quant à l'investissement public, il devrait baisser de rythme avec un taux de 14,5% contre 60,0% en 2013.

La consommation serait tirée notamment par la consommation publique à travers l'augmentation substantielle des dépenses de l'Etat, la politique de création d'emploi, de la hausse des revenus des ménages salariés et agricoles en rapport avec la hausse des productions des principaux produits d'exportation et de la revalorisation salariale. Ainsi, la consommation finale augmenterait de 6,9% en 2014 contre 4,3% en 2013.

S'agissant des investissements (+16,1% contre 39,9% en 2013), ils devraient enregistrer une baisse de rythme après son rebond de 2013. La finalisation et la poursuite de certains travaux d'investissement publics notamment les chantiers de l'Etat en matière d'infrastructures sociales et économiques permettraient aux investissements de soutenir la croissance. En outre, le PPP devrait permettre de consolider les investissements privés en relation avec l'amélioration de l'environnement des affaires et l'exécution du plan d'action du doing business. En plus, le forum d'investissement qui serait initié par le Gouvernement en 2014 devrait conduire à une relance des investissements.

Les importations totales connaîtraient une hausse de 12,6% qui serait portée par les biens intermédiaires et d'équipements, en lien avec le regain de l'activité économique nationale. Quant aux exportations, elles évolueraient de 13,8% en rapport avec la hausse de la production des produits pétroliers et de l'agro-industrie qui devrait profiter de la politique d'industrialisation qui débiterait effectivement en 2014.

L'inflation devrait être maîtrisée malgré le rebond de la demande suite à la consolidation de la dynamique des activités économiques entamée en 2013. Elle enregistrerait une hausse de 2,4% en deçà de la norme communautaire (3%).

Tableau 20 : Cadrage macro-économique 2011-2014

Croissance en volume en %	2011	2012	2013	2014
PIB réel	-4,7	9,8	9,0	9,1
Secteur Primaire	4,8	2,3	3,7	5,6
Secteur Secondaire	-7,4	19,2	13,3	14,5
Secteur Tertiaire	-12,4	13,5	12,6	8,9
Secteur non marchand	0,5	3,9	4,0	7,0
Consommation finale	-5,1	13,0	4,3	6,9
FBCF	-13,7	83,3	39,91	16,1
Exportation de biens	-3,7	11,1	10,9	13,8
Importation de biens	-26,7	60,0	13,8	12,6
Déflateur du PIB	5,0	1,1	2,9	2,3

Source : DGE (DCPE)

I.3.3.- La balance des paiements

En 2014, *la balance des transactions courantes* ressortirait excédentaire de 318,7 milliards (2,0% du PIB contre 2,9% en 2013). Cette baisse en pourcentage du PIB résulte principalement du recul de la balance commerciale, à la suite d'une augmentation des importations plus importante que celle des exportations en raison de l'accélération des grands projets d'investissements publics.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un solde positif de 418,7 milliards, grâce à la progression des remises de dettes, des investissements directs et des investissements de portefeuille. Le solde

global ressortirait positif à 100 milliards (0,7% du PIB) contre 48,3 milliards en 2013 (0,3% du PIB).

Tableau 21: Balance des paiements 2012-2014

En milliards de F CFA	2012	2013	2014
Compte des transactions courantes	-280,2	-396,9	-318,7
• Biens	1 726,0	1 631,5	1 769,7
• Services	-1 174,9	-1 270,5	-1 357,0
• Revenus	-474,4	-460,5	-458,5
• Transfert courants	-356,8	-297,4	-272,9
Compte de capital et d'opérations financières	24,1	445,2	418,7
• Transferts de capital	2 762,4	147,7	184,9
• Acquisitions et cessions d'actifs non financiers	-0,5	-0,5	-0,5
• Investissements directs	231,2	331,8	430,8
• Investissements de portefeuille	234,8	94,2	59,4
• Autres investissements	-3 203,8	-127,9	-255,9
Erreurs et omissions nettes	0	0	0
Solde global	-256	48,3	100
Variation des AEN	256	-48,3	-100
Financement exceptionnel	2 871,50	-19,4	-29,1

Source : BCEAO, DGE (DCPE)

I.3.4.- La situation monétaire

Les projections monétaires en 2014 se caractériseraient par une augmentation de la masse monétaire de 407,7 milliards soit une progression de 7,7% ; une consolidation des avoirs extérieurs nets de 100 milliards ; un accroissement net du crédit intérieur de 307,7 milliards ; et un coefficient k (inverse de la vitesse de la monnaie) établi à 0,3632.

En 2014, la masse monétaire s'établirait à 5 702,2 milliards contre 5 294,5 milliards un an plus tôt, soit une progression attendue de 7,7%.

Le coefficient de liquidité s'établirait à 0,3632 contre 0,3767 en 2013. La circulation fiduciaire s'élèverait à 1 511,1 milliards contre 1 445,4 milliards en décembre 2013, soit une hausse de 4,5%.

Le crédit intérieur est attendu à 4 158,3 milliards contre 3 850,6 milliards à fin décembre 2013, soit une hausse de 307,7 milliards. Il se répartirait en PNG pour 1 311,4 milliards et en crédits à l'économie pour 2 846,9 milliards.

La Position Nette du Gouvernement devrait ressortir à 1 311,4 milliards en 2014 contre 1.256,0 milliards en 2013, soit un endettement net de l'État de 55,4 milliards. Cette situation résulterait principalement de la baisse des dépôts de l'Etat dans les Banques (-73,2 milliards) et d'un accroissement des concours du FMI (+56,6 milliards).

L'encours des crédits à l'économie ressortirait à 2 846,9 milliards à fin décembre 2014 contre 2 594,6 milliards un an plus tôt, s'inscrivant ainsi en hausse de 252,3 milliards, soit une progression de 9,7%. Cet accroissement serait amené essentiellement par l'augmentation des crédits ordinaires (+252,3 milliards). L'augmentation projetée des crédits ordinaires serait due à la croissance de l'activité économique et à la facilitation de l'accès aux crédits bancaires par les PME/PMI.

II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2014

Les finances publiques en 2014 ont été projetées sur la base de la consolidation des performances économiques de 2013 et de la poursuite des chantiers favorables à la croissance économique tant transversaux (justice et bonne gouvernance, éducation et santé, etc.) que verticaux (infrastructures et transport, énergie, mines et hydrocarbures, etc.).

II.1- Les recettes totales et dons

Les recettes totales et dons seraient de 3 446,5 milliards contre 3 002,3 milliards en 2013, soit une hausse de 14,8%. Elles se décomposent en recettes fiscales (2 660,0 milliards), en recettes non fiscales (408,7 milliards) et en dons (377,9 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales

Les niveaux prévisionnels de recouvrement des recettes fiscales internes sont soutenus par la consolidation de la croissance (9,1% de croissance contre 9,0% en 2013) et l'amélioration de l'administration fiscale. Ces impôts projetés en augmentation en 2014 bénéficieraient de la poursuite de la politique de décentralisation et de redéploiement des services sur toute l'étendue du territoire, des effets attendus des réformes fiscales, de la rationalisation de la gestion des exonérations, du renforcement des efforts de productivité des services, de l'intensification de la lutte contre la fraude et le renforcement du contrôle fiscal.

Au niveau des recettes de porte, les recouvrements s'appuient sur l'amélioration de la prise en charge des marchandises, la lutte contre la fraude, la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers.

Les recettes de la DGI sont projetées à 1 416,6 milliards et se décomposent selon les principales natures d'impôts suivants :

- **l'impôt BIC hors pétrole** devrait connaître une évolution significative en passant de 209,3 milliards de prévision en 2013 à 237,3 milliards en 2014, en relation avec le regain d'activité enregistré depuis 2012 ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2014, une hausse de 38,1 milliards par rapport au niveau attendu à fin 2013 pour se situer à 340,6 milliards compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs sociaux de la santé et de l'éducation, de la politique de revalorisation salariale dans l'administration publique et ce, consécutivement à la poursuite de la mise en œuvre du PND ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 254,6 milliards en 2014, en hausse de 24,0 milliards par rapport à 2013. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement des contrôles et de maîtrise de la collecte auprès du secteur des télécommunications ;

- **les droits d'enregistrement et timbres** seraient fixés à 65,0 milliards en 2014 en liaison avec la hausse prévisionnelle des exportations de café et de cacao ;
- **les projections des revenus de pétrole et gaz** (impôt BIC et taxe d'exploitation) se chiffreraient à 175,7 milliards en 2014, en hausse de 17,4 milliards par rapport à 2013 en liaison avec le relèvement des volumes de production ;
- **la taxe sur les télécommunications** est prévue à 38,8 milliards contre 20,5 milliards en 2013. L'accroissement de 18,3 milliards est lié à la prise en compte du relèvement du taux de taxation du chiffre d'affaire des sociétés du secteur de la télécommunication qui passe de 3% à 5%.
- **l'institution de la taxe spécifique sur les communications téléphoniques** au taux de 3%, qui engendrerait des recettes d'un montant de 20,0 milliards.

Les recouvrements *des recettes du Trésor* sont prévus pour 6,0 milliards contre une réalisation à fin 2013 estimée à 6,0 milliards. Les impôts directs sont projetés à 5,0 milliards et les impôts sur biens et services sont projetés à 1,0 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et les taxes à l'exportation sont prévues pour à 1 237,4 milliards en 2014.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport à l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gasoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi pour 2014, ces taxes sont prévues à 149,8 milliards ;
- **La projection des taxes sur les marchandises générales** tient compte de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 759,6 milliards ;

- **Les taxes à l'exportation** se situeraient à 277,4 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

Les hypothèses de projection sont les suivantes :

- les volumes de cacao fève et transformé respectivement à 881,4 millions et 587,6 millions de tonnes ;
- les volumes de café vert et transformé respectivement à 79,5 millions et 26,5 millions de tonnes ;
- le taux d'enregistrement de 1,284% pour le cacao ;
- le taux d'enregistrement de 0,9365% pour le café ;
- le taux du DUS de 14,6% du cacao fève et transformé ;
- le taux du DUS de 10% du café vert.
- Le prix CAF moyen prévisionnel du cacao fixé à 1 225,3 FCFA/Kg ;
- Le prix CAF moyen prévisionnel du café fixé à 880,5 FCFA/Kg.

Afin d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales, des mesures sont envisagées par les Régies. Elles portent notamment sur :

- la poursuite de la politique de déconcentration des services et le renforcement de la Direction des Grandes Entreprises ;
- la mise en place d'un dispositif de gestion des entreprises de taille moyenne ;
- l'accentuation du contrôle fiscal à travers le renforcement des Brigades de contrôle ;
- l'élargissement de l'assiette de la TVA au secteur immobilier et financier ;
- l'harmonisation des taux applicables aux revenus tirés du capital ;
- les réformes de certains impôts en vue d'améliorer leur rendement ;
- la création de cellules anti-fraude et le renforcement des audits post-dédouanement ;

- la normalisation et la méthode de calcul des droits d'accises sur les boissons et tabacs.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 408,7 milliards et comprennent les cotisations de sécurité sociales et les autres recettes non fiscales qui seraient respectivement de 317,0 milliards et 91,7 milliards. Elles sont marquées par la poursuite de la mise en œuvre des réformes de sécurité sociale et la hausse des dividendes versées par PETROCI qui passeraient à 21,2 milliards contre 15,0 milliards en 2013.

II.2- Les dons

Les dons ont été projetés à 377,9 milliards dont 221,3 milliards pour le financement de projets et 156,6 milliards au titre des dons-programme.

II.3- Les dépenses publiques

La projection des dépenses publiques totales en 2014 restent conforme à l'engagement du Gouvernement à maintenir la stabilité macroéconomique et à exécuter le programme d'investissement présenté dans le PND. Ainsi, les dépenses ont été projetées à 3 827,0 milliards contre 3 384,4 milliards en 2013. Elles tiennent compte de la poursuite de la mise en œuvre effective du programme d'investissement du Gouvernement contenu dans le PND. Les actions prioritaires concernent l'électrification et l'approvisionnement en eau potable des villes, la construction d'universités et établissements scolaires du primaire et du secondaire, la poursuite du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), les projets de développement et de promotion de l'agriculture et d'insertion des jeunes.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 2 319,8 milliards contre 2 119,8 milliards en 2013, soit une hausse de 9,4%. Elles se composent principalement des dépenses de personnel prévues à 1 186,2 milliards, des prestations sociales à 240,3 milliards, des subventions et transferts à 325,9 milliards et des dépenses de fonctionnement à 560,5 milliards. L'exécution

des principales composantes des dépenses courantes se décline comme ci-après :

Les dépenses de personnel en 2014 sont prévues à 1 186,2 milliards contre 1 039,1 milliards en 2013, soit une hausse de 14,2%. Cette hausse se justifie aussi bien par les nouveaux recrutements prévus en 2014 que par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de maîtrise de la masse salariale qui prévoit une revalorisation du salaire des fonctionnaires en vue de résorber les inégalités de traitements et d'intégrer les astreintes liées aux différents corps de métiers.

Les subventions et transferts sont projetés à 325,9 milliards en 2014 contre 316,9 milliards en 2013. Elles se composent des subventions accordées :

- aux écoles privées prévues à 54,0 milliards pour la prise en charge des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans les établissements privés ;
- aux Etablissements Publics Nationaux (EPN) à hauteur de 72,9 milliards ;
- aux Collectivités décentralisées (Communes et régions) et aux Districts à hauteur de 20,1 milliards pour leur fonctionnement et la mise en œuvre des orientations du Gouvernement ;
- à la filière coton prévue à 7,0 milliards en raison des déséquilibres liés à la chute continue des cours mondiaux du coton couplée à la hausse non maîtrisée du prix de cession des intrants aux producteurs ;
- au secteur électricité pour un montant de 63,3 milliards, comportant 32,3 milliards de subvention liée à la consommation du gaz de l'Etat, et 31,0 milliards pour le soutien à l'utilisation du HVO dans le but de faire face à la demande d'électricité de plus en plus croissante ;
- au secteur de l'entretien routier afin d'assurer le financement des prestations relatives aux études et travaux d'entretien du réseau routier pour un montant de 10,0 milliards ;
- au secteur café-cacao pour l'approvisionnement du Fond de réserves en vue de la couverture des risques liés à la mise en œuvre

de la nouvelle réforme dans le secteur. Le niveau prévu s'élève à 2,0 milliards.

II.3.2-Les dépenses d'investissement

En 2014, les investissements publics s'établiraient à 1 239,6 milliards, correspondant à un taux d'investissement de 7,9%. Ils se décomposent en 527,8 milliards pour les projets financés par l'extérieur et 711,8 milliards pour les investissements financés sur ressources intérieures. En ce qui concerne les investissements financés par le Trésor, les hypothèses de projections sont, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre du Programme Présidentiel d'Urgence (125,0 milliards), la construction du 3^{ème} pont à hauteur de 6,0 milliards dont 1,0 milliard sur ressources intérieures, le financement de projets pour les jeunes, la relance des activités du secteur privé à travers la construction de nouvelles routes bitumées et les travaux de construction du barrage hydro-électrique de Soubré cofinancés par l'Etat pour 22,2 milliards sur un montant total de 70,2 milliards. Les investissements financés sur ressources extérieures comprennent 221,3 milliards de dons projets.

II.4- La dette publique

Les prévisions du service de la dette publique pour 2014 se chiffrent à 1 047,8 milliards dont 325,9 milliards pour la dette extérieure et 721,9 milliards pour la dette intérieure, soit une progression de 7,3% par rapport au service estimé en 2013. Ce service représente 34,6% des recettes intérieures et 6,6% du PIB contre respectivement 35,1% et 6,9% en 2013.

II.4.1-La dette intérieure

Le service de la dette intérieure est prévu à 721,9 dans le budget 2013 contre une estimation de 720,8 milliards pour 2013. Avec un niveau de remboursement de titre de 603,6 ; ce service de la dette intérieure se compose de :

- 34,6 milliards pour la BCEAO ;
- 266 milliards pour les Banques commerciales ;
- 417,5 milliards pour le secteur non bancaire.

II.4.2-La dette extérieure

Le service prévisionnel de la dette extérieure pour 2014 ressort à 325,9 milliards, soit 4,3% des recettes d'exportation contre 3,8% en 2013. Il se répartit en :

- 31,1 milliards dus aux multilatéraux ;
- 194,7 milliards dus au Club de Paris dont 147,6 milliards de C2D ;
- 75,4 milliards dus aux commerciaux dont 72,0 milliards pour les eurobonds ;
- 6,8 milliards dus aux autres bilatéraux ;
- 17,9 milliards dus au titre des charges exceptionnelles.

III. LES PERSPECTIVES DE REFORMES POUR L'ANNEE 2014

Pour réaliser les performances économiques projetées pour 2014, le Gouvernement compte mettre en œuvre d'importantes réformes structurelles notamment dans le cadre de son programme économique et financier. Il entend améliorer le recouvrement des recettes fiscales pour faire face aux projets d'investissement, consolider la gestion des finances publiques en vue d'améliorer la capacité d'absorption, accélérer la restructuration du secteur financier pour mieux assurer le financement de l'économie, poursuivre les réformes dans le secteur agricole. Il s'attèlera également à renforcer l'intégration régionale.

L'exercice budgétaire 2014 sera axé sur l'amélioration des recouvrements des recettes fiscales. Pour y parvenir, les actions et initiatives suivantes sont prévues :

- les travaux du cadastre seront renforcés, en vue de mieux prendre en compte les opportunités fiscales offertes par l'extension rapide des villes. Ils permettront en particulier de faciliter la localisation et l'imposition plus réaliste des contribuables ;
- la stratégie de réforme de la TVA et des mesures de rationalisation des exonérations contenues dans l'annexe fiscale 2014 seront mises en œuvre ;
- l'administration fiscale compte poursuivre sa politique de déconcentration de ses services et d'élargissement de l'assiette de

l'impôt et consolider les attributions de la Direction des Grandes Entreprises ;

- l'opérationnalisation des Brigades spéciales de lutte contre la fraude ;
- les Douanes ivoiriennes s'appuieront sur les réformes issues des recommandations des assistances techniques y compris celles du FMI et sur la mise en œuvre des mesures relatives à l'harmonisation des régimes d'exonérations notamment le renforcement de la procédure des contrôles après dédouanement.

III.1- Les finances publiques

La gestion des finances publiques devrait favoriser la consolidation de la capacité d'absorption de l'administration eu égard au niveau des dépenses d'investissement en 2014. Les dispositions spécifiques d'accompagnement de l'exécution du budget seront poursuivies notamment le renforcement de la maîtrise d'ouvrage et l'accompagnement et le suivi des Directions des Affaires Administratives et Financières (DAAF). En outre, le plan d'engagement et le plan de passation de marchés seront finalisés dès janvier 2014 afin de fluidifier l'exécution budgétaire et la gestion de la trésorerie.

III.2- Le secteur financier

Concernant les réformes **du secteur financier**, le Gouvernement compte finaliser et mettre en œuvre la Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF), avec l'appui de l'initiative FIRST. Cette stratégie devrait répondre à la problématique de financement de l'économie notamment l'habitat, les PME/PMI et l'agriculture. Elle devrait aborder également le rôle de l'Etat dans le secteur financier, le coût du crédit et l'assainissement du secteur des microfinances. Pour le financement de cette stratégie, une table ronde sera organisée et le Comité de Développement du Secteur Financier (CODESFI) veillera à sa mise en œuvre.

Pour le cas spécifique des banques publiques, les options stratégiques envisagées pour la restructuration des banques publiques (fusion,

liquidation, privatisation) seront mises en œuvre. Le plan de restructuration repose sur un désengagement progressif de l'Etat sur le moyen terme avec une participation minimum pour impulser une dynamique dans les secteurs spécifiques de l'habitat, des PME/PMI et de l'agriculture.

Relativement à la microfinance, des actions de redressement et de développement initiées seront renforcées en relation avec les partenaires techniques et financiers. Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'audits du secteur, de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de restructuration de l'UNACOOPEC-CI.

III.3- Le secteur agricole

Au niveau de la politique agricole, le Gouvernement poursuivra ses efforts de réforme de la filière café/cacao et maintiendra les prix minimum garantis aux producteurs d'au moins 60% du prix CAF de référence en vue de relever les revenus des paysans. Le renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles sera poursuivi. Cette politique des prix des produits agricoles sera étendue à d'autres spéculations notamment le coton et l'anacarde. Par ailleurs, le Fonds d'Investissement en Milieu Rural en cours de revitalisation permettra d'améliorer les conditions de vie des populations à travers le reprofilage des pistes ainsi que la construction d'écoles et de centres de santé.

III.4- L'intégration sous-régionale

En vue de tirer le meilleur profit de son appartenance à l'UEMOA et à la CEDEAO, le Gouvernement accordera une priorité aux réformes initiées par ces institutions. A ce titre, il compte poursuivre ses efforts de mise en œuvre des diligences liées à la transition fiscale qui vise à orienter progressivement l'imposition vers la fiscalité intérieure au détriment de celle de porte. Cette disposition permettra notamment d'anticiper sur l'impact de la signature des Accords de Partenariats Economiques (APE) régionaux, dont le processus de négociation en cours implique fortement le Gouvernement. En outre, un accent sera mis sur l'effectivité du Tarif Extérieur Commun (TEC) au niveau de la CEDEAO.

CONCLUSION GENERALE

L'année 2012 a été marquée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, l'allègement substantiel de la dette extérieure, le renforcement de la sécurité, la consolidation de la paix, et un apaisement de la situation socio politique. Ce contexte a été favorable à la relance de l'activité économique à travers la bonne exécution des investissements public et privé par des mesures de suivi et de contrôle des projets prises par le Gouvernement. Cette relance de l'activité économique a permis d'atténuer les effets négatifs de la décroissance de 2011 notamment à travers l'amélioration des revenus du secteur agricole, l'accès des populations aux services sociaux et l'amélioration de la répartition du fruit de la croissance. Le taux de croissance de l'économie est ressorti à 9,8% contre -4,7% en 2011.

L'année 2013 devrait consacrer la reprise de l'économie ivoirienne, après le rebond de 2012. Ce renforcement de l'activité économique s'appuiera, surtout sur la mise en œuvre du PND dans un environnement apaisé. La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, à la faveur des réformes structurelles mises en œuvre, la poursuite de la promotion de la bonne gouvernance et des investissements. Ces actions sont complétées par la nouvelle politique de répartition des revenus, en direction notamment des couches paysannes, dans le cadre de la réforme de la filière café-cacao. La mise en œuvre de la réforme du prix garanti aux producteurs devrait participer à la lutte contre la pauvreté. L'ensemble de ces politiques induirait un taux de croissance de l'économie ivoirienne attendu à 9,0% en 2013.

En 2014, le Gouvernement devrait s'atteler à finaliser et mettre en œuvre la Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF), avec l'appui de l'initiative FIRST. Cette stratégie devrait répondre à la problématique de financement de l'économie notamment l'habitat, les PME/PMI et l'agriculture qui joueront un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Ces actions conjuguées avec la poursuite de l'exécution du PND 2012-2015 devraient permettre de réaliser un taux de croissance de 9,1% contre 9,0% en 2013.

Au niveau des finances publiques, l'élaboration du projet de budget 2014 s'est fait dans un contexte de consolidation de la paix et de la croissance économique.

En plus, la poursuite des efforts d'assainissement et d'amélioration de la gestion des finances publiques sous l'impulsion des réformes structurelles et sectorielles, a permis une bonne amorce de la mise en œuvre du programme économique et social du Gouvernement décliné dans le Plan National de Développement (PND) 2012-2015.

Le budget 2014 qui tient compte de l'exécution de ce plan s'afficherait à 4 248,3 milliards contre 3 883,8 en 2013, soit une hausse de 364,5 milliards. Cette hausse est liée à une progression des ressources intérieures, notamment fiscales qui permettront de prendre en compte les engagements vis à vis des partenaires sociaux et de renforcer les dotations d'investissement.

